

ST-JUSTIN
VENDREDI.
26 NOV. 1943.
VOL. XXIII,
NO 4.
 Rédigé en
 collaboration.

L'Echo de Saint-Justin

W.-H. Gagné & Fils, Editeurs-Propriétaires.



Journal Hebdomadaire.

Abonnement:

Canada - \$1.00
 E.-Unis - \$1.50

Rédaction et
 administration:
 Saint-Justin,
 c. Mask.

ASSURANCE-VIE

Les compagnies d'assurance vie connaissent, par les années de prospérité que nous traversons, un regain d'activité. Nous Canadiens-français du Québec avons toujours l'habitude de nous lamenter, parce que les capitaux étrangers développent nos ressources. Avant de crier, il faudrait d'abord regarder où nous envoyons notre argent.

Aujourd'hui nous regarderons combien d'argent nous avons donné à des compagnies étrangères. Roger Vézina, qui s'occupe de la page financière dans l'Action Catholique, a écrit un article très au point sur ce sujet. Je vous le donne en entier:

"Le dernier rapport statistique annuel du surintendant des assurances nous démontre que l'assurance-vie jouit toujours d'une popularité grandissante dans la province de Québec. Cette popularité et des conditions économiques très favorables ont valu à une quarantaine de compagnies à fonds social et une douzaine de compagnies mutuelles, faisant affaires dans la province de Québec, 110,219 nouvelles émissions de polices ordinaires pour un montant global de \$202,599,101 en 1942, comparativement à 95,645 pour un montant global de \$160,304,642 en 1941. Fin de décembre 1942, le total des polices ordinaires en vigueur s'élevait à \$74,291 pour un montant global de \$1,699,695,909 comparativement à 789,646 pour un montant global de \$1,567,798,941 en 1941. Si l'on ajoute à ces chiffres le relevé des polices collectives et populaires, on arrive à un grand total de 255,485 nouvelles émissions pour une somme de \$266,860,008, en 1942, comparativement à 251,794 pour une somme de \$217,699,939, en 1941. Le total des polices ordinaires, collectives et populaires, en vigueur à la fin de 1942, s'élevait à 2,434,738 pour une somme totale de \$2,296,337,776 comparativement à 2,300,960 pour une somme totale de \$2,107,391,376 en 1941.

Les chiffres qui précèdent ne tiennent pas compte des affaires des sociétés de secours mutuelles — i. e. l'Alliance Nationale, la mutuelle de l'U.C.C., etc. — mais des seuls risques assumés par les compagnies à fonds social ordinaires ou mutuelles.

L'an dernier, ces compagnies d'assurance-vie ont perçu (primes nettes) \$63,830,804 dans la province de Québec (\$62,058,899, en 1941) et payé à leurs assurés et bénéficiaires \$39,091,409 comparativement à \$38,548,452, en 1941.

Les primes nettes perçues par chaque compagnie se sont ainsi partagées:

Compagnies	Grand total des primes nettes perçues en 1942
Metropolitan Life	\$16,829,728
Sun Life	8,977,911
Prudential Ins. Co. of America	5,995,556
Mutual Life Ass. Co of Canada	3,090,880
Great West Life	2,833,852
London Life	2,585,054
Canada Life Assurance	2,518,811
Manufacturers Life	1,968,671
Imperial Life	1,710,314
Confederation Life	1,691,377
New York Life	1,580,743
Crown Life	1,385,917
La Sauvegarde	1,371,389
Industrial Life	1,284,976
North American Life	1,099,070
Travelers Insurance	923,288
Excelsior Life	801,543
Montreal Life	767,890
Dominion Life	711,924
Prudential Assurance	668,351
Mutual Life and Citizens	540,678
National Life	523,765
Mutual Life of New York	507,616
Aetna Life	473,787
Royal Insurance	350,969
Standard Life	341,766
Northern Life	306,130
Empire Life	266,912
La Laurentienne	207,833
Monarch Life	194,127
Sovereign Life	178,488
Continental Life	172,914
Accidental Life	170,637
Eaton Life Ass.	147,607
La Survivance	109,631
Equitable Life	87,803
London and Scottish	87,124
Equitable Life	77,813
Dom. of Canada General Ins.	52,906
Union Mutual	52,879
Les Prévoyants du Canada	48,777
Royal Guardians	45,303
Phoenix Assurance	33,454
La Solidarité	21,195
La Prévoyance	13,857
Gresham Life	8,959

Timbre de Noël

La semaine dernière, on vous a fait connaître l'oeuvre de la ligue antituberculeuse. Cette année, si plus que les années passées, on fait un appel plus grand à votre charité, dans le comté de Maskinongé c'est parce que Louiseville vient d'être admise comme centre antituberculeux. Ceci veut donc dire que l'argent récolté restera à Louiseville. Cette année en achetant des timbres de Noël, vous achetez du lait pour les écoliers qui ne peuvent s'en procurer, vous enverrez dans des camps d'été de petits citadins ou autres qui ne peuvent bénéficier des avantages de l'air, de l'eau, du repos et d'une bonne alimentation.

Vous ne serez pas les seuls à donner. Car si vous jetez un regard sur les résultats des dernières campagnes, vous constaterez le succès de la dernière, celle de 1942 et il sera dépassé cette année.

En 1939, \$28,012.46. En 1940, \$35,857.50. En 1941, \$55,575.19. 1942, \$116,451.58.

Le président du comité provincial du Timbre de Noël, M. L.-A. Taschereau, à l'occasion de l'ouverture de la campagne vous adresse le message suivant:

"Je dois faire remarquer que l'argent prélevé dans une ville ou dans une municipalité est employé, pour cette ville ou cette municipalité même, et ne va pas ailleurs. Les souscripteurs et les acheteurs de timbres, en versant leur obole, donnent donc pour soulager les misères de leurs voisins immédiats et arrêter la contagion chez eux. Je puis ajouter que notre comité ne veut en aucune manière priver les ligues antituberculeuses de leur autonomie. Il admire leur oeuvre, mais il veut les aider et collaborer avec elles. Il se plaît à reconnaître et leur dévouement et leurs succès.

"La guerre finira un jour; Dieu veuille que ce soit bientôt. Mais tôt ou tard, elle laissera dans son sillon d'innombrables misères dont la tuberculose ne sera pas la moindre.

"On se rappelle les ravages de la terrible peste blanche parmi nos

(suite en page 2)

L'inquiétude canadienne-française...

(par Paul-N. Vanasse)

Quelle sera la position future du Canada français? — Ce n'est pas tout de souscrire aux emprunts de la victoire, de faire brillamment la guerre, il faut songer aux conséquences de cette guerre pour nous-mêmes.

L'esprit des canadiens-français s'inquiète avec raison du sort politique qui nous attend. Quelle sera notre position future dans l'Etat?

L'avenir reste sombre pour notre groupe, si mince, si perdu dans la grande agglomération. De par notre passé, le maintien de nos liens actuels avec la Confédération semble être la position la plus sûre. C'est qu'il y a plusieurs autres possibilités qui ont chacune leurs adhérents. Ainsi nous pouvons fort bien être annexés par un trait de plume aux Etats-Unis. Nous pouvons aussi être ou devenir un Etat français et indépendant sur les bords de notre Saint-Laurent...

Cette dernière supposition plairait aux Canadiens-français, mais semble difficile à réaliser. Des forces considérables s'y opposeraient. C'est que nous ne sommes pas nombreux, ni surtout pas riches. Sans le nombre et le capital, il est bien difficile sinon illusoire pour un peuple d'être libre, maître de ses destinées.

L'Annexion aux Etats-Unis? — Ce serait dommage. Nous perdriions le coup nos trois siècles de ténacité, d'admirable persévérance. Nous disparaîtrions en peu d'années dans l'immense arcade américaine. Déjà, la radio américaine, son cinéma, ses magazines, ses marchandises en série, nous diminuent, nous modifient, à notre insu. Que serait-ce alors, après l'annexion?

Croyons qu'il vaut mieux demeurer sous la "Statu quo" de l'avant guerre, en faisant respecter nos droits et en ne cédant rien de ce qui est nous-mêmes. Le jour où nous romperions nos liens avec la Couronne Britannique, nous serons lancés à la dérive et le gros loup aura tôt fait de nous manger...

Entre deux maux il faut toujours choisir le moindre: Nous sommes un très petit peuple, les grands changements nous seraient mortels. Restons donc comme nous avons été, comme nous sommes. C'est encore le parti le plus sage.

Il nous restera toujours la dignité, le courage, la fermeté, le sens de nos responsabilités comme groupement français. Avec cela, nous pouvons continuer de suraager à la tourmente. Nous pouvons grandir. Pour un peuple trop jeune, peu nombreux, pas riche, c'est déjà quelque chose.

Quelque chose qui peut, qui doit apaiser nos inquiétudes de l'heure...

Au fil de ma plume

(A un artiste du clavier, G. M.)

Témoignage d'amitié.

Il était, ce soir-là, bien campé au piano, en veine de jouer. Il improvisait un jeu déjà sûr de lui, rapide et velouté: première levée des moissons futures.

Ce furent de belles minutes: Les

notes parlaient tour à tour de clartés laiteuses, de climats pacifiques, d'abîmes bleus, de joies, de tristesses, d'apaisement, de rémission, d'éternité, d'extase...

Et j'ai compris que la musique n'est pas tant une fin qu'un moyen fourni par les dieux de nous faire oublier les dures réalités. Certaines notes appelant le rêve.

C'est par la musique, porte ouverte sur l'azur, que nous pouvons secouer un peu la pauvreté de nos âmes, que nous désirons secouer les liens de nos orageuses passions. C'est par elle, reine des arts, que nous mesurons les vraies dimensions de notre humanité.

Aussi, je me surpris à envier ceux que le sort a désignés pour donner aux moins initiés ce royal baptême des sons: cette ondée rafraîchissante qui nous aide à traverser le désert de la vie.

A la dérobée, j'observe le pianiste. Les doigts courent en toute liberté, sans une hésitation. Vraiment, c'est bien la ferveur artistique qui les guide dans cette sûreté. Ces sons, cette harmonie, ce rythme médusent l'âme la plus indocile.

Mais déjà, le rêve finit. Les notes, les accords se taisent. La joie de l'oreille est finie, perdue. C'est la tristesse qui revient s'installer.

Et le piano magique me fait comprendre davantage que la vie est un grand drame mouvementé, fortement échafaudé, dont toute la trame s'édfie sur une armature immense: celle de nos plus meurtriers souvenirs...

Toronto Mutual	4,845
Liverpool and London	2,654
Commercial Union	2,242
North British and Mercantile	888

Grand total pour l'année 1942 \$63,830,804

Des chiffres qui précèdent, permettons-nous de tirer quelques conclusions:

a) Sur un total de 51 compagnies d'assurance-vie à fonds social (ordinaires et mutuelles), faisant affaires dans la province de Québec, c'est une compagnie à capitalisation américaine qui occupe le premier rang et perçoit plus de 25 pour cent des primes:

b) Deux compagnies perçoivent plus de 40 pour cent des primes;
 c) Quatre compagnies perçoivent plus de 50 pour cent des primes et les 47 qui restent se partagent l'autre 50 pour cent;
 d) La première compagnie canadienne-française à prendre place dans le concert de l'assurance-vie est reléguée au treizième rang;

e) Sur 51 compagnies faisant affaires dans la province de Québec, 6 seulement sont à capitalisation majoritairement canadienne-française;

f) Ces six compagnies perçoivent à peine \$1,772,682 ou 2.8 pour cent du total des primes perçues dans la province de Québec et les autres se partagent \$62,058,122 ou les 97.2 pour cent qui restent.

Sans vouloir porter préjudice à qui que ce soit, il nous semble que nous pourrions faire mieux."

GUILLAUME MASSE

P. V. —

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL HEBDOMADAIRE

W.-H. GAGNÉ & FILS

Editeurs-Propriétaires,

St-Justin, Qué. — Tél. 21

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles de l'Echo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

IN MEMORIAM

Lajoie Omer

"Mais la tombe de le ravir à notre amour,
"Nous pleurons devant ce deuil funeste!
"Emporté vers la voûte éternelle céleste,
"Un soir, hélas! Il partait sans retour.
"Mains jointes, prière aux lèvres, dans le Seigneur.
"Il s'endormait paisible... A la lueur des cierges,
"On eut dit qu'il avait la grâce de ces Vierges,
"Que la mort fait sourire avec calme, douceur.
"Tous te garde un fidèle et tendre souvenir,
"Car pourrions-nous outrager par l'oubli ta mémoire?
"Mon Dieu jusqu'à l'entrée au séjour de la gloire,
"Nous avons foi dans le grand séjour qui va nous réunir.
"Epoux et Père, nous garderons ton pieux souvenir,
"Sur notre immense deuil, notre grande souffrance
"Puisse luire de là-haut un rayon d'espérance,
"Disparu, veille sur nous, souvent viens nous bénir.
"Pour qu'un jour: dans le ciel où tu vas les attendre,
"Aucun de tes enfants ne manque de se rendre.

Ton épouse, tes enfants.

Saint-Justin, 19 novembre 1943.

Déclaration de notre bureau local du service sélectif

LOUISEVILLE, QUE.

LE 18 NOVEMBRE, 1943.

Le gérant du Bureau local du Service Sélectif National, M. Geo. A. Giguère, a déclaré aujourd'hui qu'au cours des mois d'hiver il va falloir, pour d'autres industries essentielles, un beaucoup plus grand nombre d'hommes qui ne sont pas indispensables à l'agriculture pendant cette saison. L'on exige au moins 150,000 hommes, et bien que la réponse ait été jusqu'ici encourageante, elle est encore loin de suffire. Des instructions ont été reçues ici de la part de M. Arthur Mc Namara, directeur du Service sélectif national à Ottawa, enjoignant à chaque Bureau local d'intensifier ses efforts pour induire un plus grand nombre d'hommes à accepter du travail ailleurs que sur la ferme durant l'hiver.

Les instructions du Directeur font ressortir les points suivants:

(1) Bien qu'on ait ailleurs un besoin urgent des services des cultivateurs, aucun d'entre eux ne doit quitter l'agriculture si l'on a besoin de lui sur la ferme durant l'hiver.

(2) Ces hommes, bien entendu, retourneront à la ferme dès que leurs services y seront requis.

(3) Ils recevront les salaires courants pour le travail accepté et le transport sera fourni gratuitement s'il y a un trajet à faire.

(4) Quant à ceux qui bénéficient déjà d'un ajournement de service militaire à titre d'agri-

culteurs, cet ajournement ne souffrira pas du fait qu'ils auront accepté, pour l'hiver, un autre emploi jugé essentiel.

Dans sa communication aux Bureaux du Service Sélectif, M. McNamara ajoute: "Cet appel aux travailleurs qui ne sont pas indispensables à l'agriculture durant l'hiver, est inspiré par des considérations à la fois patriotiques et pratiques. Si les opérations forestières, c'est-à-dire la coupe du bois de chauffage, des billots, de poutres de mines, de dormants de chemins de fer et de bois de pulpe, ne s'exécutent pas, notre effort de guerre aussi bien que notre bien-être national en souffriront sérieusement. L'on peut en dire autant des positions vacantes dans les conserveries, l'entretien des voies de chemins de fer, les mines de métaux vils, et à certains endroits, dans les mines de charbon. Les hommes non indispensables sur la ferme durant l'hiver constituent pour le Canada la dernière ressource de quelque importance sur laquelle on peut tirer pour la main-d'oeuvre nécessaire à ces besognes au cours de la saison froide. Les cultivateurs qui le peuvent, ont certainement le devoir patriotique de répondre à l'appel. D'ailleurs, les salaires ainsi gagnés ajouteront, naturellement, au revenu du travailleur. Cet argent supplémentaire sera utile au foyer." M. MacNamara fait remarquer que les jeunes cultivateurs bénéficiant d'un ajournement de service militaire, lorsqu'ils sont en mesure d'accepter du travail d'hiver ailleurs

Timbre de Noël

(suite de la première page)

soldats à la suite de l'autre guerre; il a fallu multiplier les hôpitaux pour prendre soin de ses victimes. Nous serons peut-être bientôt en face d'une situation semblable; nous devons à nos soldats, qui donnent leur jeunesse, leur vie et leur santé pour nous, l'obole de la reconnaissance pour combattre le mal qui les menace ou les étirent. Ils se sont privés pour nous; nous priverions-nous pour eux?

"Nous faisons donc un appel pressant à notre population, à sa générosité et à son esprit de charité, pour une oeuvre éminemment belle et patriotique. On offrira incessamment des timbres de Noël. Nous en avons 40,000,000. Nous demandons à chacun son obole, quelque minime qu'elle soit; le concours de chacun, même modeste mais empressé, assurera le succès de la campagne.

"Je supplie les citoyens de la province de Québec, au nom des malades, des pauvres et des déshérités, de ne pas rester sourds à notre appel et de se montrer généreux. Ils y trouveront leur récompense dans le sentiment qu'ils ont accompli à la fois un acte de charité et de patriotisme".

LE PUBLICISTE

que sur la ferme, réaliseront par là le but de l'ajournement, à savoir, qu'ils soient occupés la plus grande partie possible de l'année à du travail essentiel.

M. Geo. A. Giguère, gérant du Service Sélectif National, a déclaré que dans les cas où les hommes ne peuvent être placés dans ce district, on leur donnera du travail dans un autre. En effet, ce ne sont pas les positions qui manquent.

Comme les gouvernements provinciaux coopèrent avec le Service Sélectif au recrutement des travailleurs sur les fermes, tout homme qui est intéressé pourra se renseigner auprès de son Comité paroissial de production intensive, de même que, bien entendu, tout bureau du Service Sélectif.

NOS COLLEGES AU MICRO

Cette tribune reviendra sur les ondes le dimanche, vingt-huit. — Les Collèges de l'Assomption et de Joliette en présence.

LE DIMANCHE, 28.

Une tribune de Radio-Canada qui, au cours de la saison 1942-1943, a été particulièrement suivie, "Nos Collèges au Micro", reviendra sur les ondes le dimanche, vingt-huit, à sept heures du soir. La plupart de nos maisons d'enseignement secondaire ont répondu à l'invitation de Radio-Canada de sorte que l'on peut s'attendre de nouveau, cette saison, à de très intéressants tournois académiques, grâce toujours à des rivalités de bon aloi, à de très profitables émulations.

Le programme de cette saison diffère quelque peu de celui d'hier en ce sens qu'en plus du jeu du questionnaire, deux des quatre délégués des collèges en présence s'exerceront à un débat oratoire. Ce débat prendra huit minutes sur la demi-heure consacrée à l'émission.

Les animateurs de cette tribune trouvent dans la nouvelle formule un autre intéressant motif, celui

CE QU'ON LISAIT DANS "L'ECHO DE SAINT-JUSTIN" IL Y A 20 ANS

ON LISAIT DANS L'ECHO DE SAINT-JUSTIN, EDITION DU 2 NOVEMBRE 1923

SAINT-JUSTIN

Baptêmes. — Le 1er octobre, Marie Gabrielle Fernande, fille de Régis Morin et de Rose-Alma Bernèche. Parrain M. Arsène Bernèche, marraine Marie-Anne Bruneau.

— Le 6, Marie Aline Léa, fille d'Adélarde Clément et de Léona Gagnon. Parrain, Rosario Clément, marraine Léa Gagnon.

— Le 13, Joseph Hermann Gérald, fils de Wilfrid St-Antoine et de Marie Reine Blanche Drainville. Parrain, Joseph Hermann Paquin, marraine Marie Anésie Drainville.

— Le 14, Joseph Dionis Léo, fils de Joseph Fleury et de Corona Rivard. Parrain Dionis Rivard, marraine Alzéma Paquin.

— Le 30 septembre, Joseph Jean Louis, fils de Jos Elie Langlois, N.P., et de Marie Laure Juliette Paquin. Parrain, Joseph Paquin, marraine, Amanda S. de Carufel. Porteuse Mme Joseph Brissette.

Mariage, Médard Frappier et Julia Ladouceur.

Sépultures. — Le 12, Lucien Casaubon, fils d'Henri Casaubon et de Philia Charland.

— Le 22, Marie Jeanne Comtois, fille d'Hormisdas Comtois et de feu Poméla Giguère.

— Le 27, M. Gertrude-Lucie, fille de Denis Dauphinais et de Dorilla Lessard.

LOUISEVILLE

La 42e Convention annuelle de la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec sera tenue ici, à la Salle du Collège les mercredi et jeudi, 7 et 8 novembre 1923. Tous sont invités à y assister.

d'encourager à l'étude de l'art oratoire. La séance du dimanche, 28, à sept heures, mettra en présence les Collèges de l'Assomption et de Joliette.

On sait que, la saison dernière, c'est le Collège de Rigaud qui a gagné le trophée de Radio-Canada.

Le jury se composera de trois membres choisis parmi des personnalités du monde des lettres et des sciences.

Paul Leduc agira comme directeur de cette émission.

LA LIBERTÉ RELIGIEUSE EN RUSSIE ?

Les communistes, qui faisaient de la propagande pour Hitler au moment où la nation pesque entière, bien que pas encore en guerre, était dégoûtée par tout ce que le nazisme représentait, n'insistent évidemment pas sur ces faits. Ils montent en épingle les symptômes d'une "tolérance à l'égard de la religion" chez les Soviets, qui se manifeste par une bienveillance accrue à l'endroit de l'église orthodoxe en Russie. Nous aimerions à croire que cela signifie une réelle liberté religieuse en ce pays, mais le fait qu'un des premiers actes de l'église orthodoxe après la réconciliation fut, selon les rapports de la presse, l'excommunication des critiques du régime de Staline,

SAINTE-URSULE

Lundi, le 1er octobre, a eu lieu le mariage de Mlle Annette Rivard et M. Gilles Désy de St-Barthélemi.

* * *

Mardi le 9 octobre, ont eu lieu les funérailles de M. David Bélanger, époux de Dame Ursule Racine, décédé à l'âge de 90 ans.

ST-BARTHELEMI

NAISSANCES:

10 octobre. — Marie Brigitte Solanges, fille de M. Jos. Tousignant, Parrain et marraine: M. et Mme Aristide Caumartin.

15 octobre. — Marie Paule Thérèse, fille de M. Urgel Bernèche, Parrain et marraine, M. et Mme Donat DeGrandpré.

18 octobre. — Joseph Arthur Jacques Reginald, fils de M. F.-Xavier Désy, Parrain et marraine, M. et Mme Jos.-Arthur Désy.

25 octobre. — Marie Thérèse Angéline, fille de M. Azarie Bérard, Parrain et marraine, M. et Mme Armand Aubin de Ste-Elisabeth.

25 octobre. — Joseph Ubald Viateur, fils de M. Victor Lafontaine, Parrain et marraine, M. Ubald Bérard et Mlle Marie Bérard.

MASKINONGE

M. Edouard Rinfret, employé au bureau de poste à Montréal, était en visite la semaine dernière chez ses parents.

NAISSANCE:—

— J.-Lionel-Rosaire, enfant de M. et Mme Edmond Clément, Parrain, M. Ubald Lincourt, cousin, marraine Mlle Annette Paquin, cousine. M. l'abbé Lionel Clément, professeur au séminaire des Trois-Rivières a baptisé l'enfant.

nous laisse sceptiques au sujet du degré de liberté de l'église orthodoxe. A l'exception des arméniens polonais à qui l'ont permis d'accompagner les troupes polonaises combattant contre les nazis, il n'y a, en autant que nous sachions, qu'un seul prêtre autorisé en Russie. Et on ne lui permet de demeurer là que pour du ministère auprès des catholiques étrangers. On ne permet à aucun évêque catholique de remplir les devoirs de sa charge. Il nous faut plus de preuves que cela de la liberté religieuse en Russie pour croire à la conversion de Staline. (Catholic News, New York.)

Le Tablet, le grand journal catholique de Londres, ne pense pas autrement que son confrère des Etats-Unis. "Le premier acte du synode, (de l'église orthodoxe russe) écrit-il, a été de faire un appel à un second front, une sorte d'avis militaire donné aux nations alliées tout à fait nouveau dans les annales de l'Eglise russe. Son second acte a été d'excommunier les prêtres travaillant pour l'envahisseur. L'expérience concluante serait qu'un jour les évêques russes se mettent à prendre position en face de leur propre gouvernement comme pas exemple les évêques allemands, pour assurer que la liberté de culte ne se réduit pas à une simple permission de prier dans quelques édifices autorisés occupés de façon précaire."

L'Hon. Adélar Godbout, anticonscriptionniste

Le gouvernement actuel de la province de Québec est un gouvernement anticonscriptionniste, qui a orienté sa politique de façon à empêcher la conscription. Lorsque s'écrira l'histoire de cette guerre, ce fait sera reconnu. Il ne faut pas espérer le faire admettre, cependant, aux super-anticonscriptionnistes, qui prétendent au contraire que l'honorable Adélar Godbout est l'auteur même de la conscription. Il est néanmoins salutaire de se demander ce qui se serait produit, au début de la guerre, si les élections provinciales de l'automne de 1939 avaient mis au pouvoir un autre homme que M. Godbout et avaient lancé notre province dans une politique différente de celle qu'elle a suivie depuis quatre ans. Quelle était la situation? Quelle est-elle aujourd'hui? Nous n'avons pas la conscription. Pourquoi? Et pourquoi aurions-nous pu l'avoir? Ce sont des questions sur lesquelles il vaut la peine de réfléchir.

L'opposition de la province de Québec à la conscription pour le service outre-mer n'est pas une attitude dont les Canadiens-Français aient à rougir. A ceux qui voudraient voir une démonstration de lâcheté il est trop facile de citer le nombre de nos compatriotes qui servent volontairement dans l'armée canadienne d'outre-mer, dans la marine et dans l'aviation. Non, l'opposition du Québec à la conscription procède de notre répugnance pour la doctrine impérialiste, laquelle pose en principe que lorsque la Grande-Bretagne déclare la guerre il appartient aux Dominions et aux colonies de fournir des hommes à ses armées.

Il n'y a plus qu'un petit groupe de Canadiens de langue anglaise qui défendent cette doctrine de servilité. Cependant, la majorité de la population canadienne d'origine britannique, rattachée au Royaume-Uni par les liens du sang, favorisait en 1939 la participation du Canada à la guerre comme preuve de solidarité; pour eux, la "mère-patrie" était menacée et il fallait aller la défendre. C'est là un sentiment qui est sujet à discussion, si l'on se place sur le terrain strictement canadien, mais on ne peut nier que ce soit un sentiment respectable et généreux. Refuser d'admettre cela, c'est refuser de voir les Canadiens anglais tels qu'ils sont, c'est de boucher les yeux pour ne pas voir l'évidence.

La participation du Canada à la guerre, sur la base du volontariat, s'est donc décidée conformément à ce sentiment. Les députés canadiens-français au parlement fédéral ne se sont pas opposés à la volonté de la majorité et c'est ainsi que la province de Québec a accepté sa part du fardeau que la guerre allait imposer à notre pays, parce qu'elle avait l'assurance que cette participation n'irait pas jusqu'à la conscription pour le service outre-mer. Cette attitude du Québec a été réitérée clairement lors du plébiscite et bien que la majorité de la population, à cette occasion, ait dit au gouvernement fédéral qu'elle ne s'opposait plus à la conscription, cette mesure n'a pas été édictée.

Nous constituons une minorité, au Canada et à cause de cela nous sommes naturellement très jaloux des droits qui nous sont reconnus, comme tels, par la constitution canadienne. Nous ne devons pas nous étonner, cependant, que la majorité, composée de Canadiens de langue anglaise, soit elle aussi jalouse de ses droits. L'un de ces droits, en pays démocratique, c'est celui de faire prévaloir l'opinion majoritaire

contre l'opinion minoritaire. Dans ces conditions, l'accord entre les deux groupes, minorité et majorité, ne peut dépendre que de la bonne volonté réciproque, des bonnes relations qui existent entre les deux. Que la minorité se montre arrogante et provocante et elle aura tôt fait de faire oublier à la majorité les préceptes de la justice et de l'équité à son égard. La réaction spontanée de la majorité sera d'aller aux extrêmes pour démontrer que c'est elle qui mène.

Nous n'avons pas eu la conscription et nous ne l'aurons pas parce que, la majorité de la population canadienne a compris que cette mesure créerait une funeste division au Canada, et parce que, la minorité canadienne-française a acceptée de faire volontairement sa part. Que serait-il arrivé et qu'arriverait-il si la province de Québec, dirigée par un démagogue, s'était isolée du reste de la nation canadienne, était devenue un foyer d'agitation antibritannique et avait annoncé son refus d'obéir aux lois? Il faut ignorer la nature humaine pour nier que cette

attitude de notre part aurait provoqué dans les autres provinces du Canada une réaction immédiate en faveur de la conscription.

En d'autres termes, la majorité serait allée aux extrêmes de l'injustice pour faire savoir à la minorité qu'elle ne pouvait conduire le pays. Nous nous serions battus pour défendre notre point de vue? La question est de savoir ce que nous y aurions gagné, pour le présent et pour l'avenir, et si nous aurions été plus avancés. Mais la question ne se pose pas.

Elle s'est posée, cependant, lors des élections provinciales de 1939. Notre province a eu à choisir, alors, entre une politique de défi et une attitude de collaboration, de logique et de bon sens. L'honorable Adélar Godbout a été porté au pouvoir parce que l'immense majorité de notre province a vu le danger et la futilité de la politique contraire qu'on lui proposait. Il s'agissait d'éviter la conscription et les électeurs ont su qui choisir pour défendre leurs intérêts. Un autre, à sa place, nous aurait conduit tout droit au précipice.

Danger de la glace trop mince

"Jean et Pierre ont vu ce matin sur l'étang une belle couche de glace et ont décidé d'aller patiner. La maman leur refuse permission, mais ils y vont quand même. — Cela va très bien pendant quelques minutes, puis, tout à coup, un craquement soudain... La glace cède... Jean se noie! Un deuil à déplorer parce que dans leur insouciance, les petits ont calculé que la glace était assez forte pour les porter."

Cette tragédie se répète chaque année avec un dénouement quelquefois même plus déplorable que cette histoire de Jean. La Ligue de sécurité de la province de Québec, rappelle, cette année encore, qu'il ne faut pas s'aventurer sur la première glace, sans en avoir vérifié la solidité. Les enfants ne doivent pas y patiner avant que des hommes au moins deux fois plus pesants qu'eux aient marché sur tous les endroits pour être certain qu'il n'y a plus de danger à craindre.

L'ANCIEN AU SERVICE DU MODERNE

Les voyageurs sur les trains du Canadien National en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau Brunswick passent au-dessus de certaines constructions qui demeurent comme des monuments élevés au génie des premiers habitants du pays. Il y a trois cent ans, afin de se protéger contre le flot envahisseur, les anciens Acadiens construisirent des digues, qui, à certaines époques de l'année, étaient submergées par la mer. Ils décidèrent alors de construire un "aboideau" pour permettre aux eaux de s'écouler. C'était un ponceau muni d'une valve pour laisser écouler l'eau venant des terres mais se referme lorsque la mer monte. Une digue munie d'un aboideau a été construite récemment aux environs de Greenwich en Nouvelle-Ecosse.

CULTIVATEURS!
COUPEZ DU BOIS DE PULPE!
L'AJOURNEMENT DE VOTRE SERVICE MILITAIRE
NE SERA PAS AFFECTÉ

**CET HIVER...
travaillez dans les bois**

**LE PRINTEMPS PROCHAIN...
retournez sur votre ferme**

**NOUVEAUX
RÈGLEMENTS DU
SERVICE SÉLECTIF...**

Vous pouvez travailler à la coupe du bois de pulpe et conserver votre état civil comme cultivateurs en tant que vous jouissez déjà d'un sursis en conformité avec les lois en temps de guerre; et pourvu que votre absence ne nuira pas à la production de la ferme durant l'hiver.

La coupe du bois de pulpe est maintenant classée parmi les industries essentielles à l'effort de guerre.

Ce sont là les NOUVEAUX règlements annoncés le 1er novembre par l'honorable Humphrey Mitchell, ministre du Travail du Canada.

Approuvé par
A. MacNAMARA,
Directeur du Service Sélectif.

**POUR TRAVAILLER
DANS LES BOIS**
Adressez-vous à:
Votre bureau du Service Sélectif le plus près;
Votre agronome provincial; ou
Votre comité local de production agricole;

ou
SIGNEZ votre engagement avec tout solliciteur autorisé par le Service Sélectif National et représentant une compagnie de pulpe et de papier — de préférence la compagnie pour laquelle vous avez déjà travaillé.

L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DU CANADA



Faits concernant les spiritueux

On entend dire couramment qu'il y a des stocks considérables de whisky dans les entrepôts en douane du Canada. C'est possible, mais il ne s'ensuit pas que ces stocks sont disponibles et qu'ils peuvent être offerts en vente au public.

Les produits de la distillation diffèrent de la plupart des produits fabriqués sur un point très important. S'ils ont été bien fabriqués d'abord, puis bien surveillés pendant leur séjour en entrepôt, chaque année de maturation en améliore la qualité et en augmente la valeur.

Un distillateur n'a jamais trop de spiritueux bien mûris. Mieux ses produits sont mûris, meilleure sera sa réputation dans un marché où la concurrence est très âpre. C'est pourquoi les spiritueux, tels que le whisky, l'alcool et le cognac, sont distillés et entreposés plusieurs années avant d'être livrés à la consommation. La quantité de boisson distillée s'établit en tenant compte des besoins de la clientèle plusieurs années à l'avance, et des facilités d'entreposage.

En temps normal, le fabricant distille régulièrement chaque année une certaine quantité de spiritueux et, au Canada, le gouvernement appose sur chaque bouteille d'alcool, excepté le gin, une bande indiquant l'année de la fabrication.

Cette année, et depuis quelque temps d'ailleurs, on n'a pas fabriqué de boissons alcooliques destinées à la consommation. Toutes les distilleries, au Canada comme ailleurs, sont mobilisées pour la guerre. Produisant toute l'année à plein rendement, elles fabriquent l'un des produits les plus essentiels aux forces combattantes, sur tous les fronts.

Aucune nation ne pourrait poursuivre la guerre sans l'alcool. S'il venait à manquer, ce serait un désastre. L'alcool entre dans la fabrication des munitions, de divers instruments, des peintures, des couvertures, des pansements, en un mot, il serait plus facile d'énumérer les produits qui n'exigent pas d'alcool que ceux dont l'alcool

est une matière première importante ou irremplaçable.

Les distillateurs accomplissent donc une oeuvre nationale de la plus grande utilité. Sans doute, comme tout bon citoyen, ils sont heureux de pouvoir servir le pays. Mais, ainsi que les autres citoyens, ils doivent songer à l'avenir. Après la victoire, ils ne pourront pas, comme la plupart des autres fabricants, reconstituer immédiatement leurs stocks et reprendre leur commerce sur une base plus ou moins normale. Plusieurs années devront s'écouler avant que leurs stocks de spiritueux mûris puissent suffire à satisfaire le public.

La conservation des stocks actuels est tout à fait justifiable. Ces boissons prendront de l'âge et de la valeur, et les approvisionnements ainsi constitués préviendront le danger d'une rareté préjudiciable à la marche normale des affaires.

Le gouvernement fédéral autorise la Commission des Liqueurs de Québec à acheter une quantité déterminée de produits distillés, soit au pays, soit à l'étranger. Mais la Commission n'est pas sûre de pouvoir obtenir son contingent pour les raisons mentionnées ci-dessus et à cause des difficultés de transport et d'autres entraves résultant de la guerre. La Commission doit aussi, dans l'intérêt de ses clients, se préoccuper de l'avenir. La vente des spiritueux doit être restreinte.

Le remède est simple. On l'a déjà indiqué. Il est entre les mains du public, c'est-à-dire de chaque consommateur.

VEUILLEZ CONSOMMER MOINS

Publiée par

COMMISSION DES LIQUEURS DE QUÉBEC

NOUVELLES LOCALES

A L'HOPITAL

M. Honoré Clément, fils a été transporté d'urgence à l'Hôpital Général de Verdun, samedi dernier, où il a subi une opération dès son arrivée pour une hernie. Il semble maintenant en bonne voie de rétablissement.

SOIREE RECREATIVE

N'oublions pas que c'est bien samedi soir, le 27 novembre, à 8 hres, qu'aura lieu à la salle paroissiale, la grande soirée récréative organisée par les Chevaliers de Colomb. Tout laisse prévoir que l'assistance sera très nombreuse.

Le tirage organisé au profit des Petits Croisés se fera au cours de cette soirée.

DECES A MONTREAL

M. Théophile Pâquet, bien connu de cette paroisse, est décédé à Montréal, le 21 novembre, à l'âge de 71 ans. Ses funérailles ont eu lieu en l'église St-Charles, mercredi, le 24. Nos sympathies à la famille.

ASSEMBLEE DES MEMBRES DE LA SOCIETE D'AGRICULTURE

Une assemblée des membres de la société d'agriculture du Comté de Maskinongé aura lieu au bureau du ministère à Louiseville le 27ème jour du mois de novembre à 10 heures de l'avant-midi dans le but d'élire des directeurs et de nommer un ou deux auditeurs.

PRIX DU LAIT A ST-JUSTIN

La commission des prix et du Commerce en temps de guerre autorise un prix de \$0.07 la pinte de lait, vu l'augmentation du prix des grains. Ceci représente une augmentation d'un sou la pinte. Le lait se vendra donc \$0.07 à partir du 1er décembre.

NAISSANCE

Le 24 a été baptisé Marie, Clémence, Laure, enfant de Charlemagne Clément et de Claire Itha Toupin. Parrain et marraine: M. et Mme Clément Clément, de Shawinigan, oncle et tante de l'enfant.

HEURE D'ADORATION

Vendredi à 7 hres, p.m., heure d'adoration dialoguée.

NOUVEAUX TRACTEURS

MM. Hormisdas Brissette et Arcadius Lafrenière viennent de faire l'achat de chacun un tracteur de marque "CASE".

teur de marque "CASE".

IL TOMBE DANS UN PUIT

M. Onésime Lemyre l'a échappé belle, lundi soir dernier, quand après avoir dételé son cheval chez M. Joseph Vertefeuille, se trouvant en pleine obscurité dans la cour, il tomba soudain dans un puits dont il avait accroché et arraché le carter sans s'en apercevoir, quelques minutes auparavant.

M. Lemyre s'enfonça dans le puits qui contenait environ 9 pieds d'eau et revint à la surface après quoi il réussit à s'agripper à un petit tuyau de fer qui se trouvait à la surface. Il se mit à crier "au secours"; mais en vain. Inutile de dire que sa position n'était pas des plus enviables.

Heureusement, M. Vertefeuille sortit de sa demeure pour aller au hangar, quand il entendit des cris désespérés qu'il ne pouvait localiser. Ce dernier de s'écrier: mais "sacrant" où est-tu? Et l'autre de répondre: dans le puits!

M. Vertefeuille appela aussitôt du secours et on réussit à retirer M. Lemyre de sa triste et périlleuse position.

Trempé jusqu'aux os, il entra chez M. Vertefeuille où on lui prodigua les premiers soins avec les produits de la Commission des Liqueurs, sans s'occuper du rationnement. On lui prêta aussi de bons vêtements chauds, après quoi il retourna à sa demeure sans même visiter ses frères Chevaliers; but de son voyage. — Inutile d'ajouter que M. Lemyre se souviendra longtemps de cette triste aventure.

GRAND'MESSES

Semaine du 28 novembre

Lundi 7 hres, pour Bernardin Lebeau, par Omer Lebeau. 7½ hres, en act. de gr. pour les biens de la terre, par le Grand Bois Blanc sud ouest.

Mardi, pour Raphaël Paquette par Gertrude Paquette.

Merc. pour Cuthbert Mayer, par M. et Mme Chs. Art. Bédard. Jeudi, par Lucienne Casaubon, pour les parents défunts de la famille.

Vend., en l'hon. du S.-Coeur aux intentions des donateurs.

Samedi aux intentions des associés de la Propagation de la Foi.

VA ET VIENT

M. et Mme Albert Plouffe accompagnés de M. et Mme Arthur Robitaille sont allés à Montréal, samedi dernier.

M. et Mme Albert Baril des Trois-Rivières de passage à St-Justin, dimanche.

M. et Mme Antonin Gagné, M. Aristide Bussièrès, Mme Adrien

Bussièrès, ses enfants André et Denise de passage à Montréal, dimanche, rendant visite à M. Adrien Bussièrès, hospitalisé à Verdun.

M. Chs.-Auguste Lambert de Montréal à St-Justin, en fin de semaine.

M. Napoléon Plouffe de Montréal séjourne chez son fils M. Albert Plouffe.

M. Paul Voulligny était de passage à Montréal au début de la semaine, où il subissait un examen médical en rapport avec le service militaire.

Mme Chs.-Désiré Paquin est allée à Montréal, au cours de la semaine, pour assister aux funérailles de M. Théophile Pâquet.

M. et Mme Ernest Gagné sont allés aux Trois-Rivières, dimanche.

M. et Mme Marcel Lessard, Mlle Marie-Claire Bussièrès, Mme Donat Clément, Mme Adrien Bussièrès et sa fillette Mariette sont allés à Montréal, mercredi, au chevet de M. Adrien Bussièrès.

M. et Mme Albert Gagné, leurs enfants Pierrette et Claude visitaient également M. Adrien Bussièrès à Verdun, dimanche.

Mmes Raphaël et Oscar Pâquet à Montréal au cours de la semaine pour assister aux funérailles de M. Théophile Pâquet.

Mlles Claire et Lucille Pâquet de passage à Repentigny en fin de semaine. Sont venus se joindre à eux, M. Donat Boucher et M. et Mme Arthur Boucher de Lachine, Mlles Fleurette et Claire Paillette de l'Epiphanie et M. Raymond Nantais de Repentigny.

SEANCE DE VUES

Mardi dernier avait lieu chez M. Noé Bellemare une séance de vues animées présentée par les Révérends Pères Fernand Schetagne et Rolland Roch du Séminaire Pont-Viau. Etaient présents:

Madame Vve Noé Bellemare, MM. et Mmes Noé Bellemare Fils, J. Noé Bellemare, Moïse Bellemare, Irénée Bellemare, François Xavier Gagnon, Azarias Gagnon, Gabriel Gagnon, Poul Gagnon, Gérard St-Germain, Lucien Marchand; Mme Vve Wilfrid St-Antoine, Mlles Délima St-Antoine, M. Trudel, Cécile, Thérèse, Gertrude, Imelda, Clémence, Claire, Pierrette et Marie-Paule Bellemare; Claire et Lucie St-Antoine, Georgette Savoie, Monique et Lucie St-Germain, Madeleine, Jeannine et Hélène Gagnon, Mariette Marchand, MM. Donat, Rolland, Benoît, Clément, Vianney, Henri-Paul, Denis, René, Paul, Gabriel, Jules, Bruno, Gilles, Richard, Roger, Claude-Henri et René Bellemare; Jean-Jacques, Marc, Claude et André Gagnon; Viateur et Robert St-Germain, Réal Marchand, Louis-André et Gérald St-Antoine; Noé St-Germain et Fernand Bergeron de St-Viateur, Aimé, Rosaire et Gaëtan Savoie. Un cordial merci aux Révérends Pères ainsi qu'à la famille Bellemare.



Causerie du docteur

Par Dr Pierre Chauveau

TUBERCULOSE

Je crois que, durant la campagne en faveur du timbre de Noël, il serait peut-être utile de rafraîchir votre mémoire sur la tuberculose.

La tuberculose est une maladie contagieuse et le bacille contaminant est très dangereux parce que très sournois. Une tuberculose peut prendre jusqu'à trois ans pour se déclarer.

La Tuberculose est-elle curable? Oui. Mais il faut des lits pour coucher et isoler les malades. Ces lits ne se trouvent pas dans une maison, mais dans une bâtisse spéciale, le sanatorium.

La cure sanatoriale est encore le traitement le plus important dans le traitement de la tuberculose pulmonaire. De tout temps l'influence du repos, du bon air et d'une alimentation substantielle a été considérée comme le pivot de la guérison du tuberculeux.

C'est de l'Allemagne que vient l'idée de traiter la tuberculose dans les établissements spéciaux. Et dès 1856, Herman Brehmer déclare que ce sont l'indocilité du malade et l'incurie du médecin qui s'opposent à la guérison. Pendant trente ans il ne cesse de prêcher la nécessité de la cure d'air dans les stations spécialisées.

La cure sanatoriale a de grands avantages (1). Ce traitement impose au malade une discipline qui lui permet de bénéficier au maximum de l'air, du repos, du régime discipline dont il conserve l'empreinte et qui lui permettra, ultérieurement, d'éviter toute infraction aux règles indispensables de la thérapeutiques commandée par l'hygiène et le régime.

Il permet de réaliser, sous une surveillance médicale attentive les divers éléments de traitement.

Il éloigne les sujets de leur milieu familial et social et limite ainsi les dangers de contagion.

Les médicaments, les injections, ne valent rien si le patient se couche tard, si le patient boit alcool, vin et bière, et si le patient se fatigue physiquement et moralement. Remèdes sans cure, résultat, zéro; cure sans remèdes, résultats plus avantageux.

Pour diminuer le nombre de nos tuberculeux dans la province de Québec, il nous faut des lits, il nous faut des endroits de prévention pour les candidats enclins, à cause de leur milieu, à la tuberculose. C'est pour cette raison que la ligue anti-tuberculeuse vous demande la charité en offrant des timbres de Noël. Donnez pour vous protéger.

1. — Paul Savy.

Pierre CHAUVEAU, M. D.

LA COUPE DU BOIS DE PULPE, SOURCE D'EMPLOIS POUR LES CULTIVATEURS

Les cultivateurs qui peuvent s'absenter de leurs fermes cet hiver, sans nuire à la production agricole, peuvent encore mettre leurs loisirs à profit en s'engageant pour travailler en forêt à la coupe du bois de pulpe. Telle est la substance d'une déclaration qui vient d'être émise par l'industrie de la pulpe et du papier au Canada. Les cultivateurs qui travaillent en forêt conservent les privilèges dont ils jouissent au point de vue du service militaire.

"Le Canada a encore besoin de milliers d'hommes pour couper du bois de pulpe cet hiver", est-il dit dans cette déclaration. "C'est un travail saisonnier qui convient parfaitement aux cultivateurs, et il leur permet de s'assurer un revenu additionnel pendant la saison morte.

"Le ministère fédéral du Travail a pris les dispositions voulues pour que les cultivateurs et les ouvriers agricoles puissent travailler à la coupe du bois de pulpe pendant l'hiver sans perdre leur sursis militaire; ils peuvent aider pendant l'hiver à couper le bois de pulpe dont le pays a besoin, puis retourner à leurs fermes au printemps.

"La disette de bois de pulpe est telle que cette industrie, qui est maintenant classée au nombre des industries essentielles à la guerre, sera obligée de réduire encore sa production. Ceci aurait pour effets déplorables non seulement au pays mais outre-mer; car de nombreux dérivés de la pulpe et du papier sont absolument nécessaires à la conduite de la guerre.

"Il est facile de s'engager pour

travailler en forêt. On peut s'adresser soit au bureau le plus proche du Service Sélectif, soit à tout agronome provincial, soit au comité local de production agricole. De plus, des représentants des différentes pulperies et papeteries recrutent actuellement des bûcherons, sous la directive du Service Sélectif; mais personne, évidemment, n'est obligé d'attendre qu'on l'ait sollicité. Il y a du travail pour des milliers d'hommes."

L'ARRIVEE DU PERE NOEL

Le samedi 27 novembre à 10 heures du matin.

Le Père Noël arrivera à Montréal le samedi, 27 novembre, et sera reçu avec tant d'éclat, ce jour-là, que Radio-Canada transmettra par son poste de Montréal un reportage de l'événement. Cette émission sera transmise de 10h. à 10h 30 du matin.

Joseph Mercure

MARCHAND DE NOUVEAUTES
Assortiment considérable et variété dans tous les départements à des prix très modérés.

ST-BARTHELEMI, P. Q.

CHEVAUX A VENDRE

Un cheval de 2½ ans, un de 4 ans, et une jument de 15 ans, à vendre pour manque d'espace.

S'adresser à:

LOUIS ALARIE
St-Justin, Qué.

A Louiseville, 35 rue St-Laurent (Centre de la ville)

Tél.: 44

Paul N. Vanasse, B.A.

AVOCAT ET PROCUREUR

Au même bureau, chaque samedi:

Le Dr PAUL GODIN

SPECIALISTE DE LA TÊTE.

— Nouvelles de nos Paroisses —

Louiseville

CENTRE CATHOLIQUE:—

Lors d'une récente soirée organisée par le Centre Catholique, M. l'abbé Eddie Hamelin, Principal de l'Ecole Normale de Ste-Ursule donnait une conférence des plus intéressantes à la salle paroissiale. M. Réal Desrosiers présenta le conférencier et M. le curé le remercia. Mlle Cécile Coutu exécuta quelques pièces de chant. Des artistes des Trois-Rivières remplissaient la partie récréative. Mlle Paulette Monneau adressa aussi quelques mots à l'auditoire.

NAISSANCES:—

Joseph Arthur Serge, fils de M. et Mme Arthur Ricard (Emérence Bourassa). Parrain et marraine: M. et Mme Jos.-Elie Lamy des Trois-Rivières.

Marie Marguerite Andrée Diane, fille de M. et Mme Charles Fortin (Marguerite Gagnon). Parrain et marraine: M. et Mme Trefflé Gagnon.

Marie Marguerite Nicole, fille de M. et Mme Eugène Pichette (Fébronnie Noël). Parrain et marraine: M. et Mme Roland Dauphin de St-Léon.

St-Barthélemi

NOTRE EGLISE:—

L'appel lancé par notre dévoué curé, M. le chanoine Ls-Ph. Lamarche, en faveur de notre église, a été généreusement appuyé par toute la paroisse. La quête faite aux deux messes, dimanche dernier, a dépassé toutes les espérances.

Cependant, ce premier montant ne servira qu'à couvrir les réparations les plus urgentes qui s'imposent dès cet automne. Chacun a pu le constater, notre temple est dans un état de délabrement que les fidèles déploieraient depuis longtemps. Il reste beaucoup à faire; dans la mesure de ses moyens, chaque famille est bien décidée de faire sa quote-part. Au beau résultat de la quête, des dons personnels de généreux citoyens sont venus s'ajouter à la charité de chacun. Sincère merci à tous!

Sous la direction de M. Azarias Germain, entrepreneur en vue de Trois-Rivières, les travaux de réfection sont commencés sur le toit, depuis le commencement de la semaine.

CHEVALIERS DE COLOMB:—

S'il y a du bien à faire, les Chevaliers de Colomb sont là. Vouant apporter leur obole à la belle oeuvre de la restauration de notre église, ils organisent une raffle. Un prix de \$25.00, donné par le Conseil de Louiseville, deux prix de \$10.00 et un prix de \$5.00, donnés par les membres de St-Barthélemi, doivent se tirer au sort le jour de Noël.

De plus, le 30 novembre au soir, dans la salle du Collège de St-Barthélemi, des Chevaliers de Louiseville, bien connus de tous, viendront nous donner une séance, au bénéfice de notre église. Si vous voulez rire, ne manquez pas cette soirée. Et faites des vœux pour que

les routes soient ouvertes, ce soir-là, afin que cet événement ne soit pas remis.

BELLE FETE A L'ECOLE D'AGRICULTURE:—

On trouvera, dans une autre partie de ce journal, le compte-rendu de la réception donnée vendredi dernier, à l'Ecole d'agriculture, en l'honneur des jeunes, particulièrement de M. Maurice Désy, fils de M. Gilles Désy, proclamé récemment lauréat du Mérite agricole, section juvénile.

Nous réitérons à notre jeune concitoyen nos plus sincères félicitations et nous lui avouons franchement que nous étions orgueilleux de lui, ce soir-là.

DIXIEME ANNIVERSAIRE:—

Il y a eu dix ans, au commencement de la semaine, que notre Ecole d'agriculture était fondée. Lorsque S. E. Mgr J.-A. Papineau vint bénir ce nouveau centre d'éducation agricole, 22 élèves commençaient leurs cours. Depuis lors, des centaines de jeunes gens du diocèse de Joliette ont puisé, en même temps que les grands principes catholiques, la science agricole qui les rendent capables de résoudre les problèmes de la terre. Ils font honneur à leur Alma Mater et à leurs paroisses respectives. Aux Clercs de St-Viateur et aux deux agronomes, MM. Cuthbert Brousseau et Alp. Désilets, nous présentons nos plus chaleureuses félicitations et nos meilleurs vœux de succès!

FUNERAILLES DE M. PAUL-EMILE DUPUIS:—

Le 17 novembre, en notre église paroissiale, avait lieu le service funèbre de M. Paul-Emile Dupuis, décédé accidentellement le dimanche précédent, à l'âge de 32 ans. Il est le fils de M. Avila Dupuis, meunier.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Ls-Ph. Lamarche et le service chanté par M. l'abbé Y. Vandal, assisté de M. l'abbé H. Hétu du Rév. Père Thériault, c.s.v. Porteurs: MM. Sylvestre Valois, Jacques Mercure, René Michaud, Pierre Brissette, Gérard Béland, et Sylvio Carpentier. La collecte a été faite par MM. Omer Plante et Omer Joly.

A la famille en deuil, le journal réitère ses plus profondes condoléances.

NAISSANCES:—

21 novembre. — Marie Hortulane Louise, enfant d'Omer Ladouceur et de Marie-Blanche Sylvestre. Parrain, M. Alexandre Desaulniers, marraine Mlle Hortulane Désilets, de Joliette. Porteuse: Mme Léonard Bérard. L'enfant a été baptisée par le Rév. Père Isidore Fréchette, c.s.v., de Joliette.

21 novembre. — Marie Béatrice Cécile Michelle, enfant de Romuald Farley et de Gertrude Lachapelle. Parrain et marraine: M. et Mme Rosaire Cabana. Porteuse: Mlle Rita Marcoux.

A Joliette, le 7 novembre, a été baptisée en la cathédrale par M. l'abbé Prosper Lafortune: Zénon André Michel, enfant de Charles Perrault et de Félicienne Gervais. Parrain et marraine: M. et Mme Zénon Gervais, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Madeleine Gervais, tante de l'enfant.

DE CI, DE ÇA....

Quelques chiffres: il y a dans no-

tre localité 446 familles; 1629 communians et 629 non communians, formant une population totale de 2258 âmes. Il y a 478 élèves dans nos différentes écoles.

* * *
Le club de ski "SO-TO" vient d'être fondé, et déjà une vingtaine de membres en font partie. Il aura son chalet chauffé, tout près des jolis côtes de M. Edm. Brissette. Pour demandes de renseignements s'adresser à la secrétaire-trésorière: Mlle Claire Brissette, "Château SO-TO", St-Barthélemi, Qué.

* * *
M. Noël Dupuis, victime d'un accident de machine le 14 novembre dernier, est revenu chez lui depuis une semaine et est en bonne voie de rétablissement.

* * *
Mlle Jeanne D'Arc Dumont, de Ste-Anne de la Pocatière, pour une partie de l'hiver, chez sa soeur Mme Alphonse Désilets.

* * *
La semaine dernière, en canot chez M. Albert Lincourt. Ce dernier a vendu tout son "roulant" pour cause de maladie, mais garde sa terre.

* * *
Mme J.-A. Deslauriers, Mlle Cécile Deslauriers, de St-Paul, Minn., de retour d'un voyage de quelques jours à Québec. Elles sont actuellement chez M. et Mme Zénon Ayotte.

* * *
S'il y a longtemps que vous n'avez pas ri à votre goût, ne manquez pas la séance du 30 novembre au soir, au Collège de St-Barthélemi, donnée par les Chevaliers de Colomb de Louiseville.

* * *
Les Dames de l'Amicale du Couvent de St-Barthélemi accusent réception de deux jolis volumes canadiens, don de madame J.-F. St-Amour (Laura Turcotte) de Montréal, pour la bibliothèque paroissiale. Sincères remerciements!

Maskinongé

FUNERAILLES DE DAME JOSEPH BELAND:—

Le 13 novembre ont eu lieu les funérailles de Mme Joseph Béland née Eva Grenier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. le vicaire Oscar Masson qui chanta aussi le service.

Les porteurs étaient: MM. Paul Lemyre, Paul Cournoyer, Arthur Croisette, Théophile Béland, Donat Guinard, Adrien Clément. La collecte fut faite par Mmes Donat et Edouard Guinard.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux M. Joseph Béland, sept filles: Thérèse, Mme Gaspard Bourgie (Flore), Mme Lucien Morin (Rachel), Marie-Rose, Madeleine, Juliette, Clairette; six fils: Ferdinand, Léo, Paul, Roger, Marcel, Maurice; une soeur: Mme J.-L. Lemyre; deux gendres: M. Gaspard Bourgie et M. Lucien Morin; une belle-fille: Mme Ferdinand Béland; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Edouard Desaulniers, M. Aristide Béland, M. et Mme Henri Chapleau, M. Joseph Héroux, M. J.-L. Lemyre; ses petits-enfants: Jean-Robert, André, Claude, Pierre, Lise Morin, Rolland, Jean-Jacques, René-Pierre Béland, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles étaient sous la direction de M. J.-Alcide Lemyre.

FUNERAILLES DE M.

JOSEPH MARCHAND:—

Le 12 novembre avaient lieu les funérailles de M. Joseph Marchand décédé à l'âge de 87 ans.

Le service fut chanté à 9 heures par M. l'abbé Lucien Paquin, en l'église paroissiale de Maskinongé.

Les porteurs étaient: MM. Moïse Coutu, Georges Lajoie, Adolphe Déry et Antonin Doucet. Ont fait la collecte MM. Joseph Lebrun et Eugène Gagnon.

Le défunt laisse dans le deuil: un frère et une belle-soeur M. et Mme Ovide Marchand, ses neveux et nièces: Mlle Anna Marchand, M. Eugène Marchand, Mlle Alice Marchand de Maskinongé, M. et Mme Ernest Marchand de Berthier, M. Ferdinand Marchand de Québec, M. Viateur Marchand de Staynerville, M. Pierre Marchand du collège de Berthier, Mme T. DeGrandpré et Mlle Jeanne DeGrandpré de St-Barthélemi, MM. Donat Marchand et Paul-Maurice Marchand de St-Barthélemi, Mmes Antoinette Marchand et Eugénie Marchand de St-Barthélemi, Mme Donat Cartier d'Ottawa, Mlle Albertine Marchand d'Ottawa, Mme Pierre Marchand, MM. Rosaire et Jean-Paul Marchand, Mlle Carmelle Marchand d'Ottawa, Mme Corine Larden, Alfred et Liliane Larden d'Ottawa, M. et Mme Charles Paré et Mlle Mariette Paré d'Ottawa. Une nombreuse assistance prenait part aux funérailles.

NAISSANCE:—
Le 18 novembre, à M. et Mme Léo-Paul Baril, née Fernande Pichette, est née une fille baptisée Marie Thérèse Gaétane Lise. Parrain et marraine M. et Mme Gaston Pichette, oncle et tante de l'enfant.

NAISSANCE:—

Le 18 novembre, à M. et Mme Léo-Paul Baril, née Fernande Pichette, est née une fille baptisée Marie Thérèse Gaétane Lise. Parrain et marraine M. et Mme Gaston Pichette, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGE LEMYRE-MORIN:—

M. Emile Morin, cultivateur à St-Didace et Mlle M.-Jeanne Lemyre de cette paroisse ont uni leurs destinées samedi matin le 20 courant. M. l'abbé Oscar Masson vicaire, a béni leur union en l'église paroissiale de Maskinongé.

Les frais de chant ont été faits par la chorale des jeunes filles sous la direction de Mlle Marg. Dalcourt. Mlle M.-Rose De Carufel touchait l'orgue.

M. Arthur Morin servait de témoin à son frère, et Mlle M.-Jeanne

Lemyre fut conduite à l'autel par son père M. Arthur Lemyre. L'assistance comprenait les parents et les amis des deux mariés. Toutes ces personnes se rendirent à une réception donnée après la cérémonie religieuse, chez les parents de l'épousée. Etaient présents: M. et Mme Emile Morin, M. et Mme Arthur Lemyre, M. et Mme Théodule Lemyre de Louiseville, M. et Mme Pierre Lemyre de Montréal, M. et Mme Arthur Morin et sa fille, M. et Mme Art. Lessard, M. Leblanc, M. et Mme O. Lajoie, tous de St-Didace, Mme Vve Joseph Lemyre, M. et Mme Maurice Bastien, M. et Mme Jérôme Bastien, Mlle M.-Laure Lemyre, M. Dominique De Carufel, Mlle Thérèse Lemyre, M. Normand Guinard, Mlle Irène Lemyre, M. Réal Gagnon, M. et Mme Jean-René Lemyre, Mlle Françoise Lemyre, M. Jean-Louis Lemyre, Mlle Marguerite Lemyre, M. Germain Morin, Mlle Thérèse Lemyre, M. Viateur Gagnon, Mlle Rose-Hélène Gagnon, Mlle Marie Bastien, Mlle M.-Blanche Lemyre, M. François Masson.

Les mariés ont reçu de nombreux et riches cadeaux. Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

VA ET VIENT:—

M. et Mme Amédée Grenier, M. et Mme Jacques Gélinais, M. Jean-Louis De Carufel et M. Raymond Paquin de St-Mathieu en visite chez Mme Alexandre De Carufel, mercredi dernier.

M. Dominique De Carufel de Montréal en fin de semaine chez son père M. Napoléon De Carufel.

M. Roch Bacon d'Ottawa en visite chez ses parents M. et Mme Edmond Bacon de Maskinongé ces jours derniers.

Mlle Eva Rainville de Montréal était chez sa mère Mme Joseph Rainville en fin de semaine.

Mlle Thérèse De Carufel de St-Didace de passage chez sa mère Mme Alex De Carufel la semaine dernière.

M. Ferdinand Marchand de Québec a passé une vacance de quelques jours chez ses parents M. et Mme Ovide Marchand, il visita en même temps son amie Mlle Gabrielle Rainville.

En promenade à Shawinigan jeudi dernier chez M. et Mme Albertino Bergeron: M. et Mme Adrien

(suite en page 7)

Appel à la boisson rafraîchissante

BUVEZ Coca-Cola GLACÉ

TRADE-MARK

Maskinongé

(suite de la page 6)

Gaboury, M. et Mme Paul Marchand, Mme Raoul Gaboury, M. Joseph Coutu les conduisait.

Mlle M.-Rose Gaboury est actuellement en promenade à Shawinigan chez M. et Mme Albertino Bergeon.

M. et Mme J.-A. Gagnon, Mlle Laurette Dupuis ainsi que M. Jean B. Lafrenière N.P., de passage à St-Lin en fin de semaine.

Dernièrement étaient de passage chez M. et Mme Edmond Clément du village: son fils et sa Dame M. et Mme Omer Clément de Montréal. M. Omer proposa à son papa et à sa maman une tournée de parents et d'amis à St-Justin; j'accepte avec plaisir. Après une absence de 45 ans, il me fait plaisir de revoir ma paroisse natale, visiter mes parents et amis que je n'oublie pas. Après quelques heures de visites ils retournèrent à Maskinongé et M. Clément remercia de tout coeur son fils de lui avoir fait faire un beau voyage à St-Justin. Je n'oublierai jamais cela malgré mes 83 ans. M. Ed. Clément est le frère de l'abbé Alp. Clément inhumé à St-Justin il y a une trentaine d'années.

M. et Mme Pierre Lemyre, Mlle Françoise Lemyre, M. et Mme Jean-René Lemyre de Montréal à Maskinongé à l'occasion du mariage Lemyre-Morin.

CHEZ LES ENFANTS DE MARIE:—

Les membres du conseil des Enfants de Marie au couvent de Maskinongé sont: Présidente, Mlle Anita Philibert de Maskinongé; Assistante: Mlle Fernande Lafrenière de Maskinongé; Secrétaire: Mlle Hélène Legris de Montréal; Trésorière: Mlle Hélène Bélanger de Maskinongé, et Secrétaire: Mlle Suzanne Croisetière de Maskinongé.

Ste-Ursule

BAPTEMES:—

Le 14 novembre, à M. et Mme Omer Garand (Alice Charette), une fille, baptisée sous les noms de Marie Julie Claudette. Parrain et marraine: M. et Mme Léonidas Garand, de Maskinongé, oncle et tante de l'enfant.

* * *

Le 15 novembre, à M. et Mme Antonin Boulay (Alma Turner), une fille, baptisée sous les noms de Marie Michelle Hélène. Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Boulay, oncle et tante de l'enfant.

* * *

Le 22 novembre, à M. et Mme Albert Girard (Lucienne Michaud), une fille, baptisée sous les noms de Marie Reine Alice Angèle. Parrain et marraine M. et Mme Alfred Foisy, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGE:—

Le 20 novembre a été célébré en notre église paroissiale, revêtue pour la circonstance, de ses plus belles parures de fête, le mariage de Mlle Agathe Lessard, fille de feu Cuthbert Lessard, gérant de Banque et de feu Gratia Hamelin, à M. J. Rosaire St-Louis, fils de feu Napoléon St-Louis, industriel et de Parmlia Lambert. Après le mariage il y eut réception au Château Louise à Louiseville, après laquelle les mariés sont partis pour un voyage de noces à Toronto.

CERCLE DE FERMIERES:—

Au cours de la semaine dernière, soit le 19, il y eut à la sacristie de l'église paroissiale, fondation d'un cercle de fermières. 38 dames et demoiselles ont donné leur nom pour cette fondation. Nul doute que plusieurs autres se joindront à elles pour former, au sein de notre paroisse, un cercle de fermières fort et bien vivant. Mme Bernardin Teasdale a été nommée présidente, Mme

Théophile Paquin, vice-présidente, et Mme Ubald Lemyre, secrétaire.

COMITE D'ACTION CATHOLIQUE:—

Jeudi soir dernier avait lieu la première réunion officielle du comité d'action catholique formé parmi les membres de la ligue des retraitants de la paroisse. M. J.-O. Lessard en a été nommé président, M. Denis Juneau, vice-président et M. Ubald Lemyre, secrétaire.

CERCLE LACORDAIRE ET JEANNE D'ARC:—

Dimanche, le 28 novembre courant, aura lieu à l'issue de la grand-messe paroissiale, l'initiation d'au moins une quinzaine de membres, dans les associations Lacordaire et Jeanne d'Arc, de cette paroisse. A la même occasion, les premiers membres Lacordaires de la paroisse initiés à Louiseville en octobre 1942, recevront le bouton d'or de l'association.

PENURIE DE GIBIER:—

On nous prie d'informer les amateurs de chasse, que s'ils désirent ne pas faire de voyages blancs, de prendre une autre direction car ici, la perdrix est absente.

PONT DES COTES A RIVARD:—

Tel que nous l'annoncions dans une chronique précédente, le pont situé sur la coulée des Rames, et communément appelé "Pont à Rivard" a été fermé à la circulation, par suite d'un éboulement qui a entraîné le quai côté nord et a fait baisser le dit pont d'une quinzaine de pieds du côté du quai brisé. Des ingénieurs du Département des Travaux Publics ont fait la visite de ce pont ces jours derniers. Nous n'avons pas encore leur rapport.

MUTATIONS DE PROPRIETE:—

M. Eugène Paquin, du village, a vendu sa propriété à M. J.-Eugène Lacoursière, de Montréal, qui viendra, avec sa famille, habiter cette résidence durant la belle saison. M. Paquin partira avec sa famille, prochainement pour aller habiter sa nouvelle résidence des Châtes Shawinigan.

* * *

M. Celvigny Leblanc, cultivateur de la concession du Ruisseau-Plat, vient de vendre sa terre à son frère, Victor Leblanc, qui habitait avec lui depuis plusieurs années.

* * *

M. Richard Paquin, vient de vendre sa propriété du village, à M. Arthur Baril. M. Paquin partira dans quelques jours pour aller habiter sa nouvelle résidence des Châtes Shawinigan.

* * *

Mlle Yvonne Charette vient d'acheter la propriété de M. Azarie Béland, au village de Ste-Ursule, (ancienne place Paul Boucher), et elle y continuera le commerce avec sa tante, Mme Azarie Béland. Mlle Charette a également fait l'acquisition d'une auto, qui lui sera très utile pour son commerce.

VA ET VIENT:—

M. et Mme Charles Charette, MM.

Donat, Benoit, Julien, J.-Charles et Mlle Françoise Charette, étaient tous à Montréal, le 19 de ce mois, pour les voeux perpétuels de Reine Alice Charette, fille de M. et Mme Charette, en religion, Soeur Charles de la Providence.

* * *

En promenade chez M. et Mme Edouard Branchaud dimanche dernier, M. et Mme Léo Paillé, M. J.-A. Gauthier et Mlle Anita Paillé, de Shawinigan Falls, M. Léonide St-Yves et sa soeur Mlle Lucienne, de St-Léon.

* * *

M. et Mme Edouard Branchaud ainsi que leur fille Lucia, aux Trois-Rivières au cours de la semaine dernière les invités de M. et Mme Ernest St-Louis.

* * *

M. J.-O. Lessard, de passage à Montréal, au cours de la semaine dernière, dans l'intérêt de son commerce.

* * *

Madame Edouard Bernier, de Montréal, séjourne actuellement chez sa fille Mme Ubald Lemyre, pour quelque temps.

* * *

Mlles Jacqueline Bergeron et Jeannine Turner accompagnés de M. Rolland Turner, à Montréal, au début de la semaine.

* * *

Mlle Jeanne d'Arc Carufel, de St-Justin, passe quelques jours à Ste-Ursule, au cours de la semaine dernière, l'invitée de sa soeur, Mme Hervé Fleury.

* * *

Mme Paul Baril, Mme Walter Carufel et sa fille, toutes de St-Justin, en promenade chez M. et Mme Ernest Bellemare, de Ste-Ursule, ces jours derniers.

* * *

M. Lyvail Lessard, de Montréal, était en promenade chez ses parents samedi et dimanche.

* * *

M. et Mme Raoul Lessard, M. et Mme Germain Champagne et M. Chs-Auguste Lessard, de Berthierville, visitent Mlle Marguerite Lessard, pensionnaire au couvent. Ils en profitent pour saluer au passage, leurs autres parents de Ste-Ursule.

* * *

Mme Vve Cuthbert Lessard (Antoinette Béland), a passé quelques jours à Ste-Ursule, l'invitée de la famille Lessard. Elle était accompagnée de sa belle-fille, Mlle Gertrude Lessard.

A L'HOPITAL:—

Séjournent à l'hôpital St-Joseph, des Trois-Rivières, Mesdames Arthur Valois et Charlie Turner. Nous formons des voeux pour que ces deux dames nous reviennent bientôt, parfaitement rétablies.

DECES:—

Le 17 novembre est décédé à l'âge de 65 ans, M. Simon Turner époux d'Alice Doyle. Son service eut lieu en l'église anglicane de Ste-Ursule, samedi le 20, et l'inhumation se fit à Louiseville, le même jour. Nos sympathies à la famille.

St-Charles

FONDATION D'UN CERCLE LACORDAIRE ET STE-JEANNE D'ARC

Le 5 de septembre a été fondé dans la paroisse les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Trente personnes furent initiées, tant hommes que femmes. Une deuxième initiation eut lieu le 14 novembre, trente-trois autres personnes se sont enrôlées dans ces cercles. Nous leur souhaitons persévérance.

TRIDUUM POUR LES TERTIAIRES:—

Du 14 au 17 courant, nous avons le bonheur d'avoir le Rév. Père Achille Lavoie pour la visite des Tertiaires de St-François. Tous assistèrent à ces pieux exercices.

DECES:—

Au cours de ce mois est décédée Léa Charpentier épouse de Louis Prescott, à l'âge de 58 ans.

Aussi, Félicité Beausoleil épouse de feu Narcisse Mousseau, à l'âge de 78 ans.

Nos sympathies aux familles éprouvées.

A L'EGLISE:—

M. le curé est à faire faire un grand ménage dans l'église; les peintres sont à l'oeuvre.

Joliette

MARIAGE:—

A la cathédrale, le R.P. L. Bellemare c.s.v. a béni le mariage de M. Jean Bergeron à Mlle Madeleine Lefrançois. M. Osmond Bergeron de St-Charles de Mandeville accompagnait son fils et M. Joseph Lefrançois de St-Didace accompagnait sa fille.

Nos voeux de bonheur.

Montréal

A L'HOPITAL:—

Mlle Antonia S. de Carufel de Montréal est entrée à l'hôpital Hôtel-Dieu pour opération. Nous lui souhaitons succès et prompt retour parmi nous.

NAISSANCE:—

Dimanche le 21 novembre, à M. et Mme Henri Lanoue (Albertine Jacques), est né un fils baptisé sous les noms de Joseph Henri Oswald Jacques. Parrain et marraine: M. et Mme Lanoue, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Louis-Jacques. Nos félicitations.

En nous
abstenant tous
d'un appel inutile
par jour ...



Les communications de guerre doivent passer en premier lieu ...

ce qui signifie qu'il nous faut réduire au minimum l'usage non essentiel du téléphone. Il est impossible d'accroître les facilités actuelles. Votre collaboration est nécessaire si les communications de guerre doivent être promptement acheminées. Rappelez-vous que l'usage abusif du téléphone peut entraver l'activité de guerre—et que toute seconde que vous épargnez compte.



C A R O N A

Ecrivez nous pour connaître la vraie manière de faire pondre des poulettes à l'automne

MAISON E. W. CARON

110 Est, rue St-Paul

— — — Montréal

Souvenirs

QUAND J'ETAIS JEUNE...

Dédié à M. et Mme Eugène Mayrand, de St-Léon. (Marcel Morin)

Bien que je sois né en plein cœur du grand Montréal, je n'en ressens pas moins un profond attachement à la terre. Mes parents, anciens cultivateurs du beau comté de Maskinongé, m'ont sans doute légué ce goût du sol que je ressens si vivement et parfois si âprement. Je crois que c'est une vocation, mais comme tous ceux qui ratent leur destinée, je me suis laissé séduire par les artifices trompeurs d'une vie apparemment plus facile, quoique remplie de heurts, de déceptions. Aujourd'hui, lié par des occupations de toutes sortes, emporté par le tourbillon effroyable de la ville, submergé dans cette foule de gens qui vivent trop rapidement cette vie pour tant unique, je sens que je ne puis rompre ces chaînes qui me tiennent captif, dans un monde indésirable, indéchiffrable... Je suis esclave. Et s'il m'arrive de m'arrêter un instant, ce n'est que pour porter mes pensées en arrière, au temps où j'étais encore écolier. Ah, les beaux jours,

que ceux que j'ai passés sur le banc d'école. Toute l'année durant, je rêvais à l'été, aux vacances qui m'amenaient au loin, à la campagne, chez un oncle charmant, une tante adorable, au milieu d'une ferme, où l'on aurait dit que la nature entière avait convié ses délices. Et lorsque je revois encore cette seigneuriale maison blanche avec sa couronne de cosmos multicolores, je me sens envahir par une âpre nostalgie. C'est là que j'ai appris à aimer la solitude des jours calmes, exempts de toute activité fiévreuse, c'est là que j'ai senti dans toute sa force l'immuable beauté de la nature, c'est là que j'ai appris à vivre au ralenti.

Je me souviens de ces soirs tous pareils, de ces soirs où j'arpentais lentement le petit chemin de gravois, où des ombres tombées je ne sais d'où, formaient des arabesques bizarres. De ces prés immenses que la noirceur limitait à ma vue, mais dans lesquels j'entendais paître des troupeaux. De l'école rurale qui dressait orgueilleusement son petit clocher rouge. Du village juché sur une colline, du vieux moulin à scie, de l'église, du presbytère enfoui sous les ramures, du froid cimetière... et l'on eût dit le soir, que toutes ces choses avaient une âme. Ces promenades solitaires avaient pour moi le

charme des choses saintes. Je professais le culte de la Nature, et manquer à un seul de ces rendez-vous avec Elle, eût été faute grave sinon sacrilège. Les voisins curieux voyaient chaque crépuscule ramener un petit bonhomme un peu gavroche, parcourant les chemins le nez au vent, la tête dans les nuages. Parfois d'énormes chiens sortaient des cours en jappant terriblement derrière lui, mais il continuait sa route sans même surveiller. Ah, c'était la belle époque où je pouvais voir la lune, les étoiles, le ciel tout entier, autrement qu'entre des pâtés de maisons et de gratte-ciel. Certains jours pluvieux que l'on réservait à réparer les "dépendances", mon grand-père établissait ses quartiers-généraux dans le hangar à grain. A demi penché sur l'établi, les épaules arrondies par l'âge, faisant office tantôt de menuisier, tantôt de cordonnier, il promenait cérémonieusement ses doigts nouveaux sur le bois ou le cuir. On eût dit quelque grand-prêtre accomplissant ses fonctions liturgiques. Je passais des heures entières à le regarder travailler, à la harceler de questions, et lorsqu'il s'arrêtait un peu pour se reposer, tout mon être se tendait nerveusement dans l'attente d'une de ses nombreuses réminiscences. Alors mon regard se rivait à ses yeux

devenus expressifs, à sa bouche d'où jaillissaient d'inexorables sentences, à son visage creusé de rides, et je regrettais vivement de n'avoir point vécu les souvenirs de mon grand-père. Ces minutes en compagnie du vieillard, sont de celles que je n'oublierai jamais. Il déroulait devant moi le film de sa vie; ses joies, ses espérances, ses craintes, ses épreuves, et il n'est pas rare que je voyais poindre dans ses yeux, une larme d'amertume. Il reprénaît alors sa tâche afin de me dissimuler son malaise, et moi je le quittais, comprenant qu'il est des pensées qu'il ne faut pas troubler...

Je me souviens encore de toutes ces choses comme si elles dataient d'hier. Elles ont laissé en moi leur trace indélébile et leur impression dernière en est une de paix, de sérénité. S'il m'arrive parfois d'avoir quelque jour de répit, c'est toujours chez mon oncle, sur la grande ferme du "rang" Saint-Charles, que je vais puiser la détente souveraine. J'aime aller y revivre mes vacances passées, renouer connaissance avec les personnes, les bêtes et les choses qui jadis m'étaient familières, renaître surtout dans l'atmosphère si sereine d'un si se-rein foyer. Et quand, tel aujourd'hui, je me plonge avec avidité dans le passé pour essayer d'en saisir quelques bribes, je sens que j'ai déjà froilé le bonheur, et je crains qu'il m'échappe pour ne l'avoir point reconnu. C'est alors que je goûte à la vie dans toute son âpreté, sa laideur, son supplice. Je tourne mes yeux suppliants vers les plaisirs, les joies, l'oubli. Le tourbillon du monde m'emporte à nouveau... La Vie tumultueuse me reprend.

M. M.

LES CHEVALIERS DE COLOMB ET LE 5e EMPRUNT

Les Chevaliers de Colomb ont encore fait leur large part au 5e emprunt de la Victoire. Le directeur suprême, M. Francis Fauteux, a fait connaître, lors de la réunion de novembre du Conseil d'Etat, que l'Ordre avait souscrit la somme de \$600,000,00 pris sur les fonds du Conseil Suprême, dont les dépôts sont à la Banque Canadienne Nationale à Montréal. A cette somme, on doit ajouter les souscriptions faites par plusieurs conseils de la province de Québec.

Pour aider à la campagne contre

le blasphème, demandée par nos Evêques, le Conseil d'Etat fera imprimer des placards éducationnels qui seront distribués aux différents conseils de la Province.

Le Service d'Information en Temps de Guerre fait maintenant publier en français le feuillet intitulé "Nouvelles Catholiques". Le Conseil d'Etat a décidé de faire parvenir ce feuillet intéressant aux 27,000 Chevaliers de la Province de Québec.

Depuis un an, les Chevaliers de Colomb, sur demande du gouvernement provincial, dirigent l'oeuvre de l'Aide aux Colons. La campagne d'automne a remporté un beau succès. De nombreuses expéditions d'articles de toutes sortes ont été faites aux colons de l'Abitibi.

La prochaine assemblée du Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb sera tenue le 18 décembre, à Québec.

LES HEBDOS ET LE TEMPS PRESENT

Le mercredi soir, 1er décembre, à 10h. 15 du soir.

M. Lionel Bertrand, président de l'Association des Hebdomadaires du Québec, député de Terrebonne aux Communes, terminera la série des émissions consacrées par Radio-Canada à la presse hebdomadaire, le mercredi, 1er décembre, à 10h. 15 du soir.

M. Bertrand parlera du rôle des hebdos dans la province et de l'effort de guerre dans les régions qu'ils desservent.

Pour aider à

EMPECHER BIEN DES RHUMES

De se déclarer dès le début

Médicament à 3 fins efficace

Au moindre reniflement, éternuement ou irritation du nez, mettez un peu de Va-tro-nol dans chaque narine. Son action stimulante aide les défenses naturelles contre le rhume... Rappelez-vous ceci: si vous souffrez d'un rhume de cerveau, ou qu'une congestion passagère vous "bouche" le nez et vous empêche de dormir, le Va-tro-nol à 3 fins vous sera d'une aide précieuse, car (1) il contracte les muqueuses gonflées, (2) soulage l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent. Jouissez du soulagement qu'il apporte.



UN FUSIBLE QUI SAUTE EST UN AVERTISSEMENT



- ✓ Quand un fusible saute, c'est généralement dû à un conducteur souple éraillé ou défectueux, à un raccord desserré ou à un appareil en mauvais ordre.
- ✓ Retracez la cause et corrigez-la. Cherchez le fusible "brûlé" et remplacez-le par un neuf. C'est l'opération la plus simple du monde. C'est aussi simple que de remplacer une ampoule par une autre.
- ✓ Voyez aujourd'hui où se trouve la boîte de fusibles chez vous afin de pouvoir la trouver facilement dans l'obscurité. Ayez toujours des fusibles supplémentaires sous la main.
- ✓ Voyez à faire réparer le conducteur ou l'appareil défectueux avant d'essayer de vous en servir de nouveau.

THE SHAWINIGAN WATER AND POWER CO.



Service jour et nuit

Bernard Lanoix LIMITÉE

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
 EMBAUMEUR DIPLÔMÉ

EQUIPEMENT
 DES PLUS
 MODERNES

102 rue de Frontenac
 Tél. 35
 Berthierville

CORBILLARD
 AUTOMOBILE

Pharmacie - Librairie
 PHOTOGRAPHIE
 Journaux et restaurant

LA PHARMACIE BERTHIER

55 RUE de FRONTENAC
 (près du manoir)

TEL. 70

Berthierville.

Le MONDE COMME IL VA *par Arthur LeMay*



VE
CH
pu
les
Ste
m
tin
vai
clas
der
ligu
plu
A
me
soir
sou
lier
Ce
sav
rôle
ce
cou
rois
27
cett
car
tes.
D
Rivi
diza
M
sevi
St-B
ces
fits
de
pas
se r
soir
cinq
gré
L
Loui
Trois
ven
font
tres.
Grav
ceau
ceux
Loui
—
QUI
LE R
Jeann
Agath
Mme
Suzan
Yvon
Alice
LES S
Gisèle
Henri
Mme
Mme
Bella
Suzan
LES C
Mme
Mlle J
J.-d'Ar
Mme
Mme I
Mme
M
BLAN
Mme F
M.-Ang
Florie
Madele
Exilia

CHRONIQUE COLOMBIENNE

CONSEIL 2783

Les activités ne manquent pas depuis une semaine et cela dans tous les domaines.

SPORT. — Le club de quilles de Ste-Ursule, malgré sa défaite de dimanche, a éliminé celui de St-Justin. Maintenant les joueurs devront vaincre le St-Barthélemy qui s'est classé premier et champion l'an dernier. Les parties jouées dans la ligue de Louiseville sont de plus en plus contestées.

ACTIVITES SOCIALES. — Samedi soir, le 27 novembre, grande soirée donnée par les frères du sous-conseil de St-Justin. Les Chevaliers présenteront la pièce "Chicot". Ceux qui ont assisté à la répétition savent avec quel art les différents rôles sont remplis. Chacun à sa place et la place à chacun. Je vous encourage donc à remplir la salle paroissiale de St-Justin, samedi soir le 27 novembre. Les petits croisés de cette localité espèrent beaucoup, car ils sont des profiteurs des recettes.

Dimanche: Initiation aux Trois-Rivières. Le Conseil présentera une dizaine de candidats.

Mardi soir. — Les frères de Louiseville, à la demande de ceux de St-Barthélemy iront jouer deux pièces dans la salle du Collège. Les profits de cette soirée iront à l'église de St-Barthélemy. Ceux qui n'ont pas vu les nôtres à l'oeuvre pourront se rendre à St-Barthélemy mardi soir à 8 heures P. M. Pour un petit cinquante sous, ils passeront une agréable soirée.

ACTIVITES RELIGIEUSES

Les membres de la chorale de Louiseville ont chanté au poste des Trois-Rivières, dimanche, le 21 novembre. De nombreux Chevaliers font partie de ce groupe de chanteurs. Les frères Trudel Dalcourt, Gravel, solistes, ont rendu leur morceau avec brio. Félicitations à tous ceux qui ont si bien représenté Louiseville.

LE PUBLICISTE

QUILLES CHEZ LES FILLES D'ISABELLE

LE ROYAL:

Jeannine Bergeron	54	68	122
Agathe St-Arnaud	47	68	115
Mme Chs Gagnon	53	88	141
Suzanne Bareil	40	34	74
Yvonne Bazinet	67	47	114
Alice Bergeron	50	67	117
Total:	311	372	683

Mlle Alice Bergeron, Capt.

LES SKIEUSES:

Gisèle Béland	70	59	129
Henriette Chevalier	57	80	137
	81	77	158
Mme Lionel Lescouarnec			
Mme Régent Lesage	56	72	128
Bella Lemire	85	70	155
Suzanne Gravel	82	117	199
Total:	431	475	906

Mlle Suzanne Gravel, Capt.

LES COLOMBIENNES:

Mme Chs Chaîné	67	53	119
Mlle Juliette Langevin	28	50	78
J.-d'Arc Morin	54	71	125
Mme Maurice Lemire	64	48	112
Mme Lionel Landry	92	79	171
Mme Alc. Champagne	52	52	104
Total:	357	352	709

Mme Alc. Champagne, Capt.

BLANCHE DE CASTILLE

Mme H. Donnelly	59	52	111
Mme Pierre Boisvert	43	65	108
M.-Ange McMurray	79	59	138
Florie Heaton	53	51	104
Madeleine Gagnon	89	60	148
Exilia Morin	60	86	146
Total:	383	373	756

Mlle Exilia Morin, Capt.

La timidité chez les enfants

L'enfant atteint de timidité est un être qui souffre, il faut le secourir. Ce n'est pas avec des remontrances ni avec de la brusquerie que l'on triomphe de ce défaut, il est d'autres moyens plus efficaces et surtout plus généreux.

Au risque de m'attirer des remarques aigres de ceux qui me lisent, je dirai que les parents ont une grande responsabilité dans ce manque d'assurance dont pâtissent leurs enfants.

Un être qui vit isolé, entre son père, sa mère et un frère ou une sœur, qui ne voit jamais personne, parce que sa famille n'a pas de relations, qui est habitué à se suffire à lui-même, est forcément sauvage. Dès qu'il se trouve en société, il se sent gauche, désorienté, amoindri; il n'a qu'une hâte: se dérober aux regards d'autrui qui le gênent et reprendre l'existence retirée qu'une circonstance fortuite avait interrompue.

Au contraire, le garçonnet accoutumé à se produire possède une aisance, une hardiesse dont sont fières toutes les mères. Elles aiment à dire que leur fils est "débronillard" et qu'il n'est jamais embarrassé.

Il s'empresse auprès des dames, leur rend mille petits services, décoche au besoin quelques compliments et ne se prive pas d'apporter son grain de sel dans la conversation.

Il y a là un écueil qu'il faut éviter, la timidité est sottise, pénible, paralysante, mais l'excès d'aplomb frise l'outrecuidance, et rien n'est plus déplaisant qu'un petit garçon qui se donne des airs importants, tranche les questions inappropriées à son âge et fait l'homme, sans tact ni mesure.

Il a vite fait de se rendre insupportable aux autres; mais qu'attend donc le père pour remettre ce jeune dindon à sa place? A quoi pense donc la mère en n'avertissant pas son enfant du ridicule dont il se couvre?

Ainsi, il est reconnu que dans l'un et l'autre cas il y a l'empreinte de l'éducation. La timidité n'est généralement pas un défaut d'enfants de riches; tandis que chez les pauvres et dans les classes moyennes, elle est fréquente.

Combien de personnes de toutes conditions ont eu à souffrir, sans oser l'avouer, de cette maladie morale qui se complique trop souvent d'un immense désir de plaire et d'un manque de confiance en soi-même.

Et dire que tous ces maux auraient primitivement cédé devant les encouragements d'une bonté éclairée. Dans de nombreux cas, les parents ne font rien pour combattre la timidité; les uns se servent de ce procédé bien commode mais passablement égoïste et qui consiste à laisser l'enfant à ses propres méditations: "Il ne faut pas s'occuper de lui, disent-ils, cela se passera tout seul". Et, effectivement, le pauvre être qui aurait besoin d'être conseillé, raisonné, soutenu, est abandonné, à son malheureux sort, de sorte que sa crainte s'accroît au lieu de se dissiper.

D'autres recourent aux punitions: mauvais système qui va à l'encontre du but que l'on désire atteindre; c'est comme si l'on voulait infliger une correction à une créature débile parce que sa santé précaire contrarie ceux qui lui ont donné le jour.

En raisonnant un peu, chacun peut se convaincre que la timidi-

té met une barrière entre les épanchements des affections les plus naturelles; lisez ce qu'a écrit sur ce point un écrivain déjà vieux, mais demeuré célèbre: "Les lettres de mon père dit Benjamin Constant, étaient affectueuses, pleines de conseils raisonnables; mais à peine étions-nous en présence l'un de l'autre qu'il y avait quelque chose de contraint que je ne pouvais m'expliquer, et qui réagissait sur moi d'une manière pénible. Je ne savais pas que, même avec son fils, mon père était timide, et que souvent, après avoir longtemps attendu quelque témoignage d'affection que sa froideur apparente semblait m'interdire, il me quittait les yeux mouillés de larmes, et se plaignait à d'autres que je ne l'aimais pas. Ma contrainte avec lui eut une grande influence sur mon caractère; aussi timide que lui, mais plus agité parce que j'étais plus jeune, je m'accoutumai à enfermer en moi-même tout ce que j'éprouvais à considérer les avis, l'intérêt, l'assistance, la présence des autres, que comme à une nécessité importune me soumettre à la conversation une gêne et comme un obstacle; à tenter, et à l'animer alors par une plaisanterie perpétuelle, qui me la rendait moins fatigante et m'aidait à cacher mes véritables pensées. De là, une certaine absence d'abandon qu'aujourd'hui encore mes amis me reprochent, et une difficulté de causer sérieusement que j'ai toujours de la peine à surmonter".

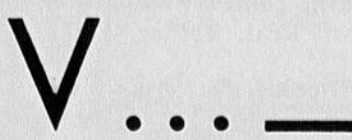
Combien les éducateurs (naturels et autres) sont coupables de ne pas s'appliquer à soigner cette maladie morale!

Essayez d'abord de savoir ce qui effarouche le pauvre petit, puis montrez-lui par des paroles reconfortantes et affectueuses l'inanité de sa peur. S'il persiste dans son erreur, persuadez-le par un langage ferme, mais bienveillant, que vous n'êtes nullement disposés à accepter ses caprices; prévenez-le qu'il lui faudra surmonter ses ridicules pusillanimités parce qu'elles n'ont pas leur raison d'être.

Agissez sans brusquerie, mais avec la persévérance qui mène à bonne fin toutes les entreprises. N'espérez pas réussir à la première tentative et ne vous considérez pas comme battue parce que vous aurez échoué au début; revenez sans cesse à la charge et ne vous privez pas de donner à l'enfant cent leçons détournées dans lesquelles vous lui présenterez les fâcheuses conséquences de la timidité et les souffrances qu'elle impose.

Sachez que cette imperfection morale n'est pas un vice, mais qu'elle mène à l'hypocrisie et à la lâcheté, deux tares aussi haïssables chez les femmes que chez les hommes.

Elle est par elle-même une aberration qui enlève des vertus ou des qualités du plus haut prix. Elle peut faire le tourment des natures d'élite, et peut-être aurait-on le secret de bien des travers ou bizarreries de caractère chez quelques hommes illustres, en se rappelant que leurs biographes ont accolé à leurs noms l'épithète de timides.



TELEPHONE 117

G. E. HÉROUX

CONTRACTEUR ELECTRICIEN LICENCIÉ
INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES
REPARATIONS DE TOUS GENRES.

53, rue ST-LAURENT

LOUISEVILLE, P. Q.

Tél. Bell: 92

C. P. 115

J. A. TRÉPANIER

COURTIER EN ASSURANCES DE TOUT GENRE

COTATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

7 Ste-Marie

Louiseville, Qué.

TEL. 16

Dr. P. E. Lamarre

DENTISTE

BUREAU PERMANENT A

MASKINONGE — A VO-

TRE SERVICE

9 hrs a. m. à 9 hrs p. m.

TEL. 16

SALON DE COIFFURE

Mme P. E. LAMARRE

MASKINONGE, Qué.

Coiffeuse qui possède une expérience consommée, ce qui vous assure le maximum de satisfaction.

Pour faire adapter votre coiffure à votre personnalité, consultez Mme P.-E. Lamarre. Elle vous conseillera gratuitement.

TEL. 16

Téléphone: Lancaster 1788

Heures de bureau:

9 a.m. à 9 p.m.

Dr A.-D. MILOT

B.A., — L.D.S., — D.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

367 Blvd St-Joseph Est

Entrez et sonnez Montréal.

TEL. BELL: 197 8. 31

Richard Lessard, B. C. L.

NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.

STE-URSULE, P. Q.

SALON DE COIFFURE

"Georgette"

Rue de la gare, Maskinongé, Qué

L'endroit idéal pour coiffures de tous genres, avec ou sans électricité. Pour appointements, veuillez appeler:

Salon "GEORGETTE"

Mlle Georgette Bérard

Tél.: No. 3 Maskinongé.

Tél.: 902 et 1-4.

Arthur Pâquet

TRANSPORT GENERAL

PAR CAMION

Service rapide

ST-JUSTIN, P. Q.

La Cie de Quincallerie

— LORANGER —

1337 est, Avenue Mont-Royal, MONTREAL

Ferronnerie de construction

Articles de Sport — Outillage

—Peinture — Papier tenture

SPECIALITE: Papier à couverture et papier imitation de briques.

Nous répondons avec empressement à toute demande de prix.

Tél.: 24

EUGENE FARLEY

Marchand Général

Epicerie et peinture

Spécialité: Engrais de toutes sortes. Toujours en mains les fameuses moulées balancées "GUERTIN" au plus bas prix du marché.

St-Barthélemy, Qué.

TEL: 81

J.-E. ST-JEAN, O.O.D.

Opticien-Optométriste

Spécialiste pour la vue

Tous les vendredis de 7 à 10 heures du soir seulement.

73 St-Laurent — Louiseville.

CANADIEN NATIONAL

Horaires des trains à St-Justin:

TOUS LES JOURS

(y compris le dimanche)

Pour Montréal 6.03 a.m.

Pour Riv. à Pierre 8.28 p.m.

LUNDI:

Pour Montréal 2.56 p.m.

MARDI:

Pour Québec 12.01 p.m.

MERCREDI:

Pour Montréal 2.56 p.m.

JEUDI:

Pour Québec 12.01 p.m.

VENREDI:

Pour Montréal 2.56 p.m.

SAMEDI:

Pour Québec 12.01 p.m.

PACIFIQUE CANADIEN

Horaires des trains à Maskinongé

(Tous les jours)

Pour Québec (laisse des-cendre seulement) 2.41 a.m.

Pour Montréal 3.54 a.m.

Pour Montréal 6.48 p.m.

Pour Québec 6.48 p.m.

Pour Montréal 10.09 a.m.

Pour Québec 9.34 a.m.

Samedi, seulement:

Pour Québec 3.01 p.m.

Vraiment...

Applaudissons, des deux mains, à l'inauguration de la betteraverie de St-Hilaire, la première des industries connexes qui constitueront les nouveaux débouchés indispensables à la production de la ferme québécoise, suivant les paroles mêmes de l'hon. Godbout qui est resté agronome de coeur et qui connaît bien, partant, les besoins de notre économie agricole.

Un grand film américain, (Johnny come lately,) raconte avec beaucoup de verve, l'histoire, mieux, l'odyssée d'un hebdomadaire que des politiciens véreux ne peuvent museler. Sa salle de rédaction, avec la vérité de son détail, fera sourire les confrères qui verront ce film. Toutefois, nos politiciens sont différents. Ils emploient le sourire au lieu du revolver. Partant, ils sont plus dangereux.

Entre autres résultats étranges inattendus, la guerre aura ramené beaucoup de clients au magasin local puisque nombre de grands établissements métropolitains manquent d'article qu'on trouve encore chez nos marchands du coin. C'est un des rares effets de décentralisation qu'aura eus le Conflit, centralisateur par excellence. Mais la centralisation se joue souvent des tours, par

exemple, en entassant dans une ville trop de consommateurs pour la marchandise en main.

"L'économie dirigée est une forme de socialisme. Elle ne saurait être acceptée comme système permanent, comme mesure de base au lieu de la libre initiative. L'enregistrement ou contrôle d'Etat mettrait entre les mains du gouvernement fédéral, central, toute la vie économique du Canada et, à brève échéance, toute sa vie sociale. Toutes les sphères de la vie en souffriraient et l'autonomie des provinces deviendrait vite illusoire". (M. Beaudry Leman, devant le Kinwanis de Granby).

La Southern Canada Power, dans "Contact", rive un bon clou aux champions de l'Etat comme marchand d'électricité en supputant ce qu'aurait pu être la baisse dans ses taux, si elle n'avait pas à verser, annuellement, \$824,000 en taxes, soit 27% de son revenu, grâce à l'exemption d'impôts dont jouit l'entreprise étatisée comme l'Hydro ontarienne. Actuellement, le gouvernement fédéral perçoit, bon an mal an, des compagnies d'électricité près de vingt millions en taxes de tout acabit. Quand l'étatisation aura privé le gouvernement de ce beau revenu fiscal, via les entreprises privées, il lui faudra bien l'aller chercher dans les autres goussets du contribuable. C'est un cercle vicieux dont l'éviden-

ce échappe pourtant à nos Don Quichotte du socialisme d'Etat.

Il faut reconnaître beaucoup d'habileté à la propagande du C. C. F. Mais elle n'est pas toujours heureuse. Récemment, elle s'est fendue de deux jolis faux pas, d'abord en proclamant (discours Winch) que s'il prenait jamais le pouvoir, le C. C. F. emploierait la violence, c'il le faut, l'armée, pour faire fonctionner son programme de nivellement socialiste. Puis, ce fut au tour de MM. Scott et Lewis de gaffer en se réjouissant de ce que la Commission des Prix ait fait disparaître du vêtement féminin ce qu'ils appellent les folies de la mode. Si la Commission des Prix n'a pas eu avec les nouveautés pour dames la main plus heureuse qu'avec l'habillement masculin quand elle nous a enlevé nos goussets et nos revers de pantalons — ceux-ci nous ont été redonnés depuis — nous plaignons cordialement le C. C. F. pour le jour où ces dames iront jeter leurs votes dans l'urne électorale... Visiblement, le C. C. F., qui s'est mis dans la tête de tout offrir à l'ouvrier pour lui monter la tête, n'avait pas pensé qu'il serait bon également de ménager les femmes. On a parfois de ces distractions.

LES PAROISSES QUI ONT FOURNI DES ELEVES A L'E-COLE REGIONALE D'AGRICULTURE 1943-1944

Diocèse de Joliette

Grabtree Mills: Paré Hector.
Rawdon: Breault Jean-Jacques.

Saint-Alexis: Marsolais Siméon.

Saint-Alphonse: Gaudet André.

Saint-Ambroise: Chevrette Dominique, Chevrette Gilles, Laporte Jacques, Ratelle Jacques.

Saint-Barthélemy: Brûlé Emile, Caumartin H.-Paul, De Grand-pré Jean-Luc, Mayer Jean, Michaud Jean-Guy.

Saint-Calixte: Lachance Germain.

Saint-Cuthbert: Drainville Félicien, Plante Louis.

Saint-Damien: Dubeau Martin.

Saint-Jacques: Jetté Rosaire, Laurence Gustave, Leblanc Louis Joseph, Rhéaume Fernand, Venne Germain.

Sainte-Elisabeth: Gervais Maurice.

Saint-Esprit: Lamarche Paul-Hector, Rivest Fernand, Venne René.

Saint-Félix de Valois: Olivier Gérard, Saint-Aubin, Lucien.

Saint-Gabriel de Brandon: Poirier Camille.

Saint-Henri de Mascouche: Comtois Jean.

Saint-Jean de Matha: Archambault Jacques.

Saint-Liguori: Mailhot Guy, Rivest Bernard.

Saint-Lin des Laurentides: Archambault Irénée, Marin Claude.

Sainte-Marie Salomé: Mi-reault Norbert, Coderre Rhéal.

Sainte-Mélanie: Nadeau Denis.

Saint-Michel des Saints: Lasalle Claude.

Saint-Norbert: Rainville Réal.

Saint-Pierre: Desrosiers Gustave.

Saint-Roch: Archambault Marcel.

Saint-Thomas: Lasalle Louis, Marciel Réal, Tellier Claude.

Diocèse des Trois-Rivières

Saint-Justin: Gagnon Yvon.
Saint-Léon: Auger Guy L.

Boisvert Arthur, Boisvert Roger.

Diocèse de Montréal

L'Assomption: Lacombe Gérard, Masse Gabriel.

Saint-Gérard de Magella: Ricard Médéric.

Saint-Paul l'Ermitte: Rivest Claude.

IL EST CONTRE LE MODERNISME

Les gares modernes, telle que la gare Centrale du Canadien National à Montréal, offrent maints avantages tant au public voyageur qu'au simple curieux, mais il a fallu la visite d'un petit garçon pour mettre en doute l'avantage de faire circuler les

trains au-dessous de la gare au lieu de les faire passer au milieu du grand hall. Le petit homme, accompagné de sa mère, sortit de la gare par l'escalator de la rue Dorchester et lorsqu'il se vit de nouveau dehors, il se mit à trépi-gner et dit: "Tu m'as amené à la gare et je n'y ai pas vu un seul train". Triste, mais vrai. La gare Centrale du Canadien National est d'un modernisme achevé et offre au public voyageur tous les avantages qu'il peut désirer mais les trains circulent à un niveau inférieur au grand hall de la gare, loin des yeux des petits garçons et de leurs aînés. Ceci offre un avantage marqué pour la circulation, mais ce n'est pas sans inconvénient pour les petits, intéressés beaucoup plus par le mouvement des trains que par le va-et-vient des voyageurs.

ETUDE LEGALE

63, rue de Frontenac à Berthierville

J. - Eloi Gervais

AVOQAT

de l'étude légale

LE SAMEDI:

"BRUCHESI & GERVAIS" (9 hres A. M. à 7 hres P. M.)

4 est, rue Notre-Dame,
Montréal. P.L. 8112

63, rue de Frontenac,
Berthierville. Tél.: 55

Dr Paul Gervais

RAYONS - X

BERTHIERVILLE

Cinéma "Royal"

Louiseville, Qué. — Tél. 250

UN PROGRAMME DOUBLE TOUS LES SOIRS A 8 Hrs
Les dimanches et fêtes, deux représentations à 7 hres.

DIMANCHE ET LUNDI, 28 ET 29 NOVEMBRE

"FOLLOW THE BAND"

Leq Carillo, Leon Errol, Mary Berth Hughes

"LE REVOLTE"

Pierre Renoir, Lisette Lanvin.

"ACTUALITES"

MARDI, MERCREDI, 30 NOV., 1 DEC.

"FRONTIER BADMAN"

Robert Paige, Noah Berry, Ann Guynne.

"ADVENTURE IN IRAQ"

John Ladir, Ruth Ford.

"COMEDIE".

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, 2, 3, 4 DEC.

"SALUTE TO THE MARINES"

Wallace Beery, Foy Bainter.

"Film Français"

"FOX NEWS".

La direction vous offrira trois changements de programme double par semaine.

ADMISSION GENERALE: 35c.

GRANDE SOIREE RECREATIVE

Organisée par les Chevaliers de Colomb
Sous le patronage de leur aumônier,
M. le curé Grimard,

A SAINT-JUSTIN

Samedi, le 27 novembre 1943

(à 8 heures)

DANS LA SALLE PAROISSIALE

En plus de la fameuse pièce "CHICOT" présentée par des acteurs locaux, il y aura BINGO et plusieurs autres attractions.

Admission: 25 sous

Représentation spéciale pour les enfants, samedi après-midi, le 27, à 2.30 hres.

Admission: 10 sous

LES ENFANTS NE SERONT PAS ADMIS EN SOIREE!

Les adultes ne pouvant prendre part à la soirée pourront assister à la représentation de l'après-midi, moyennant l'admission de 25 sous.

(Le tirage organisé au profit des Croisés, se fera au cours de cette soirée)